

# LE HAUT-PAYS

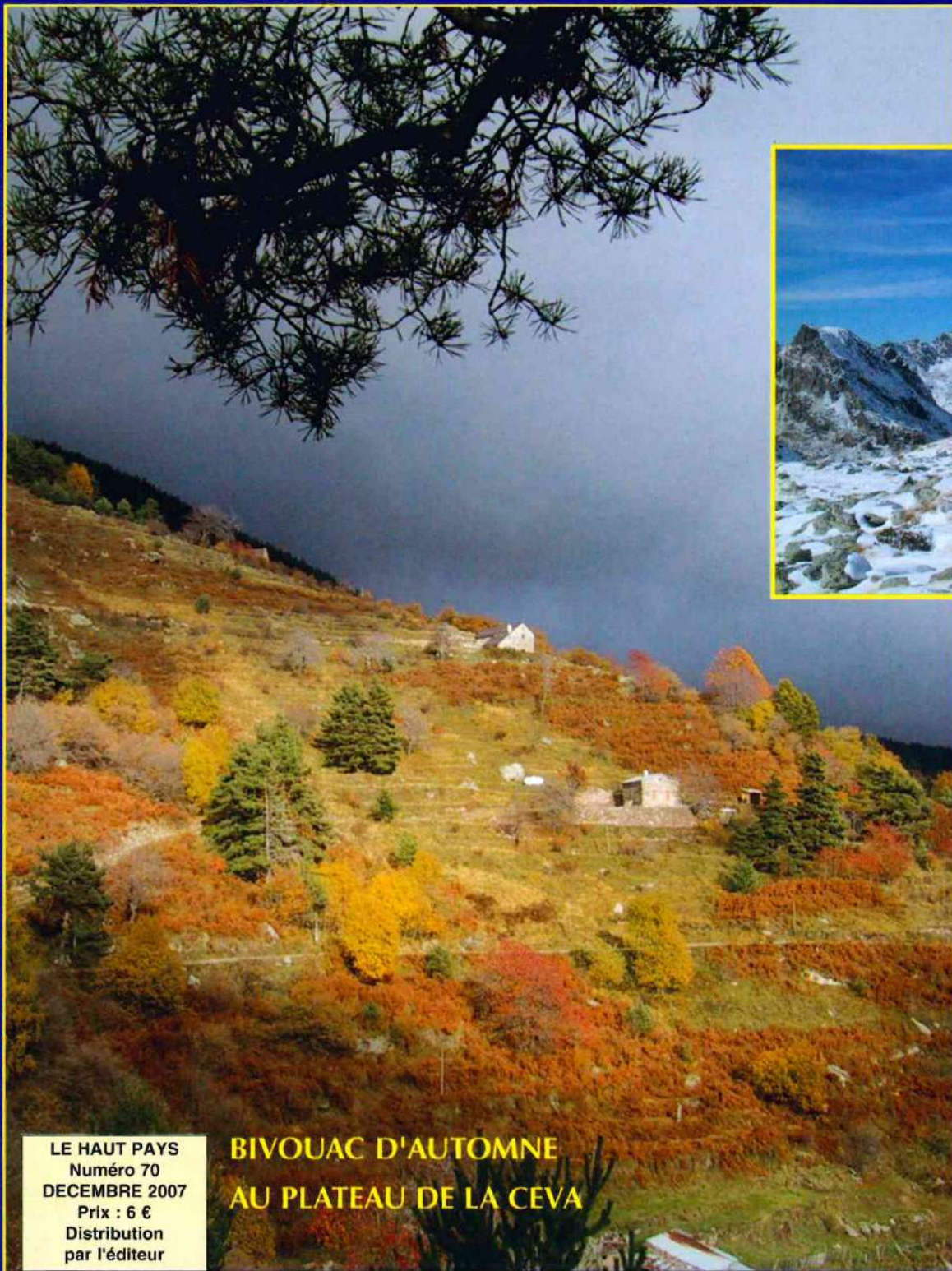
Journal de la ROYA-BEVERA

N° 70

PARUTION TRIMESTRIELLE

DECEMBRE 2007 - NUMERO ISSN : 0763-1480

## FONTAN : LA SCIERIE D'AMBO



LA BRIGUE ET TENDE  
DANS UN OUVRAGE DE  
GIUSEPPE BEGHELLI

RANDONNEE AU LAC  
DE L'AGNEL ET A LA  
CHARNASSERE

DE NOUVEAUX  
OUVRAGES SUR  
LE PAYS NICOIS

NEIGE AUX MERVEILLES

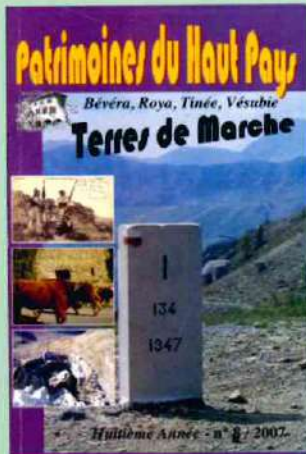
LE HAUT PAYS  
Numéro 70  
DECEMBRE 2007  
Prix : 6 €  
Distribution  
par l'éditeur

BIVOUAC D'AUTOMNE  
AU PLATEAU DE LA CEVA

# BIBLIOGRAPHIE

## ◆ PATRIMOINES DU HAUT PAYS, TERRES DE MARCHÉ

par l'Association Montagne et Traditions (Amont). Un livre de 328 pages, format 16 x 24 cm, illustré en noir et blanc. Il s'agit en fait du n° 8 de l'ancien magazine « Pays Vésubien », qui étend ses recherches à l'ensemble des vallées du Haut Pays : Roya, Bévéra, Vésubie et Tinée. Une série d'articles étudie la problématique de la frontière au cours des siècles, les fortifications, les terrains de chasse royaux, le cas particulier de la Haute Roya et plusieurs sujets concernant la commune de Moulinet. *En vente 20 francs + frais de port auprès de*



*l'Amont, Musée des Traditions Vésubiennes, Prat d'Agout, 06450 St.Martin-Vésubie. Tél. 04 93 03 21 28 ou 04 93 03 32 72.*

◆ **VALLEE DE LA ROYA, VALLEE DES SANTONS**, calendrier 2008 de 14 pages, format 21 x 32 cm, illustré en couleurs de crèches et de santons réalisés dans les communes de la Roya, à l'occasion de la manifestation annuelle « La vallée des santons ». *En vente auprès de l'Association française des Amis de la Crèche, 6 avenue Mirabeau, 06000 Nice. Tél. 04 93 85 09 60. Site : www.nicae.com/afac*

◆ **UNE VIE D'ENSEIGNANTE**, par Jacqueline Maillet, aux Editions Serre. Un livre de 68 pages, format 16 x 24 cm, illustré de 16 photos. L'auteur raconte sa carrière d'institutrice dans les Basses Alpes, à Marseille puis au Maroc, où elle connut la partie la plus passionnante de son expérience professionnelle en tant que professeur de Lettres. Son récit, émaillé d'anecdotes, nous conduit enfin dans la Roya où, le temps de la retraite venu, elle s'est installée à St.Dalmas-de-Tende. Amoureuse de la vallée, elle lui a consacré plusieurs écrits, dont nous avons régulièrement signalé la parution. *En vente en librairie et aux Editions Serre, 7 rue de Roquebillière, 06300 Nice. Tél. 04 97 09 83 00.*

◆ **UN GARIBALDIEN NICOIS, FILS DU PRINTEMPS DES PEUPLES**, par Maurice Mauviel, aux Editions Wallada. Nous avons signalé dans le HP n° 68 la publication de cet ouvrage de 658 pages sur Giuseppe Beghelli, militant républicain né à La Brigue et engagé aux côtés de Garibaldi dans les différents combats menés par celui-ci pour l'émancipation italienne. Le même auteur a publié une bibliographie de 240 pages, **L'INCROYABLE ODYSSEE D'HENRI SAPPIA, CONSPIRATEUR NICOIS ET AGENT SECRET SOUS LE SECOND EMPIRE**. *Ces ouvrages sont en vente 30 euros pour le premier et 20 euros pour le second en librairie et aux Editions Wallada, 31 bvd. Joseph Collomp, 83300 Draguignan. Site : www.wallada.fr - E-mail : wallada@free.fr*

◆ **NOS ANCETRES LES SARRASINS DES ALPES**, par Joseph Henriët, aux Editions Cabédita. Un livre de 136 pages, format 15 x 22 cm, illustré de 23 photos. L'auteur, originaire du Val d'Aoste, développe une thèse originale pour définir qui étaient les Sarrasins, dont la présence est souvent évoquée dans les Alpes entre les VIII<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles. Dans la Roya, ils auraient exploité la Minière de Vallauria et se seraient établis autour du col de Tende. Hormis la tradition orale, l'auteur constate qu'aucune découverte archéologique ne confirme la venue des envahisseurs d'Afrique du Nord que l'on croit connaître. Selon lui, ceux que l'on a appelé plus tard les Sarrasins seraient en fait les peuples alpins autochtones, considérés comme barbares par les civilisations voisines, qui se seraient farouchement opposés à la christianisation de leurs vallées. *En vente 21 euros en librairie et aux Editions Cabédita, BP 16, 74500 St.Gingolph.*

## PRINCIPAUX POINTS DE VENTE DE LA REVUE « LE HAUT-PAYS »

**NICE** : Librairie Rontani (5, rue Alexandre Mari), Librairie La Source (5, rue Bonaparte).

**MENTON** : Maison de la Presse (ave. de Verdun), Librairie de la Presse (place St.Roch), Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais.

Chez les dépositaires de presse des villages suivants : **TENDE, LA BRIGUE, FONTAN, SAORGE, BREIL-SUR-ROYA** et **SOSPEL**.

A la station-service Total de **BREIL-SUR-ROYA**.

## SOMMAIRE DU NUMERO 70

FONTAN : LA SCIERIE D'AMBO .....	3
LA BRIGUE ET TENDE DANS UN OUVRAGE DE L'ECRIVAIN BRIGASQUE GIUSEPPE BEGHELLI .....	6
RANDONNEE AU LAC DE L'AGNEL ET A LA CHARNASSERE .....	12
BIVOUAC D'AUTOMNE AU PLATEAU DE LA CEVA .....	18
ROYA-BEVERA MAGAZINE .....	22
LA « PETITE HISTOIRE » DU HAUT PAYS .....	26
COURRIER DES LECTEURS .....	28
DE NOUVEAUX OUVRAGES SUR LE PAYS NIÇOIS .....	29
NEIGE AUX MERVEILLES .....	32

*Ont collaboré à ce numéro :*

- Mmes. Michèle **BENVENUTTI**, Marie-Thérèse **SERRAT** ;

- MM. Gilbert **AMERIO**, José **BANAUDO**, Raoul **BARBES**, Michel **BRAUN**, Jean Marcel **CORDIER**, Franco **DI BETTA**, Jo **FREDY**, Jean-Pierre **GARACIO**, Henri **GUIGUES**, Olivier **KOOT**, André **LAURENTI**, Maurice **MAUVIEL**, Jean-Louis **MEYTRAL**, Armand **OLIVIERO**, François **OTTAVI**, Jean-Michel **PASTORE** ;

- L'Association pour le Développement touristique de la Roya-Bévéra, l'Association française des Amis de la Crèche, le Parc national du Mercantour.

*En couverture :*

*Automne dans la Roya. Les couleurs d'automne resplendent encore dans le haut vallon de la Ceva, alors que la première neige blanchit les sommets dominant la vallée des Merveilles. Photos Jean-Louis MEYTRAL*

*En poster central (pages 16-17) :*

*Vers 1905, une section du 24<sup>ème</sup> ou 27<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs alpins effectue une manoeuvre d'hiver avec raquettes à neige et équipement léger à la pointe de la Corne de Bouc (2414 m), qui se trouve alors sur la frontière franco-italienne entre le plateau de la Ceva et le vallon de la Minière. Collection Jean-Pierre GARACIO*

**Dépôt légal** : décembre 2007

**Tarif des abonnements** :

25 euros pour 6 numéros (parution étalée sur deux années).

**Directeur de la publication** : Michel BRAUN

**Revue Le Haut-Pays**  
223 route de la Monta, BP 52  
06540 Breil-sur-Roya

Téléphone : 04 93 04 46 91 / Télécopie : 04 93 04 92 23

**Numéro CPPAP** : 0511 K 88012

**Imprimerie** : TTG, zone industrielle du Careï, 06500 Menton

# FONTAN : la scierie d'Ambo

Marie-Thérèse SERRAT

J'avais promis à notre petit-fils une excursion dans la vallée de la Roya afin qu'il puisse connaître le travail admirable réalisé par son grand-père René : la scierie d'Ambo, à Fontan. A mesure que nous approchions, son impatience allait grandissant et les questions fusaiement. Arrivés à Breil, je lui dis : « *Bientôt nous serons à Fontan et tu vas voir ce que Pépé a bâti.* »

Nous voici à Ambo... Déception cruelle ! Il ne restait absolument rien de la scierie : son emplacement était rasé et une usine de mise en bouteille des eaux de Fontan s'élevait au milieu de ce qui avait été le pré de la scierie. Nous étions très peinés devant un pareil spectacle. Tant de travail accompli pour un tel anéantissement, cela était à peine concevable. Allant nous asseoir près d'une demeure du quartier d'Ambo, je racontais alors à l'enfant, déçu, au bord des larmes...

« *Lorsque ton grand-père vint à Fontan, il ne se doutait pas qu'il allait y passer dix-huit ans de sa vie, dix-huit ans de sa jeunesse. La scierie était, au départ, une société Faraut & Serrat qui, par la suite, se sépara. Louis Serrat en resta propriétaire.* »



En hommage  
à René Serrat

*Pépé, son fils, donna un essor extraordinaire à cette affaire. Il y avait un gros commerce avec le Maroc, des bateaux entiers partaient de Toulon vers cette destination.*

*Puis la guerre arriva et Pépé fut déporté aux « casermette » de Turin. A son retour, c'était un amas de ruines qui l'attendait.*

René Serrat en 1967. Photo Marie-Thérèse SERRAT

*Le quartier d'Ambo et sa scierie dans les premières années du XX<sup>ème</sup> siècle. On aperçoit sur la droite une roue à aube qui actionnait les machines. A gauche, des grumes de bois sont entassées au bord de la route. A l'arrière-plan, le talus de la voie ferrée n'est pas encore construit. Collection Michel BRAUN*





Ci-dessus, le quartier d'Ambo dans les années 1930, avec les installations de la scierie au premier plan. Collection Jean-Pierre GARACIO

Ci-contre, la scierie après les destructions de la seconde guerre mondiale. Photo Marie-Thérèse SERRAT

La guerre était passée par là, avec son triste cortège de destructions. Pépé avait fait de sérieuses études à l'école des métiers de Nice. S'il avait été égoïste, s'il n'avait pas pensé aux siens (père, mère, sœur, beau-frère et neveux) que l'abandon de la scierie avait plongés dans une sérieuse gêne, il aurait pu s'installer en ville, y monter un commerce correspondant à son savoir, profiter des avantages de la ville, avoir plus de repos et de congés que ne lui permettait l'exploitation forestière. Il aurait pu, en ne s'occupant pas de reconstruire la scierie, avoir d'énormes avantages pécuniers. La guerre avait détruit et il restait beaucoup à reconstruire, le gros travail ne l'aurait pas mis dans l'embarras.



Il aimait le travail, le travail bien fait, non bâclé.

Non. Il n'a pas voulu laisser sa famille partir à la dérive. Après avoir rempli toutes les formalités administratives autorisant la reconstruction, il se rendit sur place aux établissements Guillet, à Auxerre, pour en ramener les machines à bois. La guerre venait de se terminer, la grosse industrie n'était pas relancée. Il fallait être là au moment propice pour acheter les machines, avant qu'un concurrent plus rapide ne vous distance. Il se mit à la reconstruction de la scierie avec beaucoup de courage, et la maxime « A cœur vaillant rien d'impossible » s'applique parfaitement à ton Pépé. Il était sur pied jusqu'à dix-huit heures par jour, menant de front son rude travail de forestier et celui de bâtisseur. D'après un connaisseur, la scierie fut remontée par ses soins de main de maître.

La magnifique charpente faisait l'admiration des clients. Dans cette scierie, tout était fonctionnel, depuis son emplacement en bordure d'une route de grande communication qui croisait le chemin de Cairoisina conduisant aux coupes, jusqu'à

la position des machines. Tout avait été parfaitement étudié : le bureau, les normes de sécurité, le stockage du bois à débiter et débité, et même l'emplacement des vélos, car à l'époque les employés de la scierie utilisaient ce mode de locomotion. Avec le personnel, Pépé ne jouait pas au « fils à papa ». Il allait recruter lui-même les bûcherons à San Romolo, un village d'Italie, et il partageait leur vie en forêt, travaillant et mangeant avec eux. Il discutait en italien, qu'il connaissait parfaitement, et l'un d'eux lui confia :

- Moi, je viens travailler ici. Quand j'arrive au pays, avec les sous que j'ai gagnés, j'achète une vache. Je fais un enfant à ma femme et je reviens travailler.

- Combien as-tu de vaches ?

- Dix.

- Ça fait donc dix ans que tu travailles ici ?

- Hé oui !

- Combien as-tu d'enfants ?

- Un peu moins.

Le travail des bûcherons était rude, épuisant. Il n'y avait pas encore, en ce milieu du 20<sup>ème</sup> siècle les engins actuels, qui allègent bien le travail des bûcherons. Tout se faisait à la force des bras, dans un puissant travail d'équipe. Pépé n'a jamais hésité à travailler aussi dur que ses bûcherons. Je l'ai vu manier la hache et le « sapi » (croc à tirer le bois) avec force et habileté manuelle.

Quand le samedi soir arrivait, Pépé descendait les bûcherons au village de Fontan avec le camion GMC. Ces gars qui ne buvaient que de l'eau pendant leur travail se rattrapaient dur chez Jeannot, le cafetier. On les entendait rire, chanter, crier,

depuis la Tourette. Ils jouaient à la « mourra », Fontan vivait au rythme de ce vacarme et ce n'était pas triste !

Les bûcherons s'approvisionnaient en ravitaillement pour la semaine. C'était une nourriture très sobre et nourrissante : polenta surtout, pâtes, conserves, pain. Le lundi, Pépé chargeait les provisions sur le camion et ramassait le long de la route ceux qui, le vin aidant, n'avaient pu retrouver le chemin de l'exploitation et s'étaient endormis là où ils étaient tombés. Il faut noter que jamais ces rudes travailleurs n'ont manqué de respect à une Fontanaise. Leur détente c'était beaucoup boire (du vin bien sûr), chanter et jouer.

Je vais maintenant te raconter une histoire amusante qui me revient en mémoire. Pépé fournissait gratuitement la gendarmerie de Fontan en bois de chauffage. L'un des camions de la scierie transportait le bois jusqu'à la caserne, le chauffeur le déchargeait et le transportait à l'emplacement qu'on lui désignait. Un jour, lors du déchargement dans la cour de la caserne, le chauffeur brisa le déflecteur. Il lui fut immédiatement dressé procès-verbal, car il était formellement interdit à un camion de rouler dans cet état. Le chauffeur fit remarquer poliment que cela venait juste de se produire. Le gendarme fut intraitable et il fallut s'acquitter du PV ! A quelque temps de là, les gendarmes se présentèrent à la scierie car ils n'avaient plus de bois. Pépé leur laissa faire le chargement dans leur propre véhicule et, quand ils furent sur le point de partir, la note du bois qu'ils venaient de charger leur fut présentée, à leur grand étonnement !

Puis arriva le triste jour de 1953 où ton Pépé eut un grand chagrin. Son père, Louis Serrat, proposa à monsieur Gribaudo, devant ton Pépé, de lui vendre la scierie d'Ambo.



De haut en bas : un transport de bois par câble près du village de Saorge, l'intérieur de la scierie d'Ambo et une vue extérieure du bâtiment après sa reconstruction par René Serrat. Collection Armand OLIVIERO & photos Marie-Thérèse SERRAT

Monsieur Gribaudo, exploitant forestier à Saint-Dalmas-de-Tende, fut étonné par cette proposition et répondit :

- Mais Monsieur Serrat, vous avez un fils, que va-t-il faire ?

- Sa femme n'a qu'à le nourrir..!

Le lendemain, Pépé quitta définitivement cette scierie où il avait tant donné de sa personne. Il dit adieu à ces montagnes qu'il avait tant aimées et prit le chemin de Nice. Il trouva bientôt un local à Saint-Laurent-du-Var où il monta une menuiserie-ébénisterie qui connut une forte clientèle. »

# LA BRIGUE et la TENDE dans un ouvrage de l'écrivain brigasque Giuseppe BEGHELLI (1)

Maurice MAUVIEL

Nous avons signalé dans le HP n° 68 la récente parution aux éditions Wallada de l'ouvrage de Maurice MAUVIEL, préfacé par Annita GARIBALDI-JALLET : « Un garibaldien niçois, fils du printemps des peuples : Giuseppe Beghelli. 1847-1977 ». Ecrivain, journaliste, combattant pour la liberté et la république dans l'Italie du XIX<sup>ème</sup> siècle, Beghelli fut un personnage hors du commun et pourtant méconnu dans son village natal, La Brigue.

L'auteur de l'ouvrage, qui a donné une conférence au salon du livre de La Brigue le 18 août dernier, commente quelques extraits concernant la vallée de la Roya d'un ouvrage resté inconnu dans les Alpes-Maritimes, écrit par Beghelli en 1872 : « Grimaldi Lascaris et les bâtards de la Maison de Savoie ».

Certains épisodes évoqués dans ce livre nous ont paru typiques des chroniques écrites jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle par différents auteurs, originaires ou non de notre région. On y fait appel à des traditions orales, à des faits pittoresques rapportés par des ouvrages antérieurs, à des étymologies romanesques et à des interprétations historiques séduisantes bien que pas toujours confirmées par des documents. C'était une façon de voir l'histoire qui ne manquait pas de charme, à défaut de rigueur, et à ce titre les textes de Beghelli se lisent avec plaisir.

La Rédaction

Giuseppe Battista Beghelli est né le 11 septembre 1847 à La Brigue dans la paroisse de St. Martin, fils de Giacomo Beghelli et Maddalena Castellana, paysans. Son acte de naissance est établi deux jours plus tard en même temps que son baptême par le vicaire Don Pietro Pastorelli. Document Archives municipales de La Brigue

ATTI DI NASCITA E DI BATTESIMO (1847) Fil. 37

No. 61:  
Beghelli  
Giuseppe  
Battista

L'anno del Signore mille ottocento quarantasette ed alli Tredici del mese di Settembre alle ore quattro di sera nella Parrocchia di San Martino Comune di Briga

È stato presentato alla Chiesa un fanciullo di sesso Mascolino nato li undici del mese di Settembre alle ore undici di mattina nel distretto di questa Parrocchia, figlio di Giacomo Beghelli di professione Contadino domiciliato in Briga e di Maddalena Castellana di professione Contadina domiciliata in Briga coniugi Beghelli cui fu amministrato il Battesimo

Dal Vicario Don Pietro Pastorelli e sono stati imposti li nomi Giuseppe Battista essendo stati padrino Cabini Castellana di professione Contadino domiciliato in Briga e madrina Maria Demetria di professione Contadina domiciliata in Briga rappresentati da \_\_\_\_\_

L'indicazione della nascita con richiesta del Battesimo è stata fatta da Maddalena Jaglio, capo di cucina illitterata per non saper scrivere

PHOTOCOPIE CERTIFIÉE CONFORME AU REGISTRE A LA BRIGUE LE : 21 SEP. 2004

L'OFFICIER D'ETAT CIVIL DÉLÉGUÉ

Firma del Richiedente: Signora di Maddalena Jaglio illitterata Firma del Parroco: Don Pietro Pastorelli

## LEGENDES ET RECITS DES ALPES-MARITIMES

Dans ce livre, la première partie des documents sur lesquels Beghelli prend appui est constituée de légendes et de récits divers dont il ne précise pas toujours l'origine. Ils concernent un certain nombre de communautés, celles de Lantosque, Valdeblore, Utelle, Sospel, Tende et La Brigue... Concernant ces deux dernières, voici ce qu'il dit de leurs origines.

« Les origines de plusieurs localités des Alpes-Maritimes, malheureusement, se perdent dans la nuit des siècles. Les documents les plus anciens ne sont pas antérieurs à 1100, cependant on trouve quelque trace d'une ancienne prospérité. Citons des exemples.

A Briga, sur la porte d'une église en ruine, jadis dédiée à St. Jean puis réduite à un cimetière, on distingue une chouette sur le relief d'un crâne. Selon les historiens, ce serait un emblème des temples païens. Par ailleurs se trouvent à peu de distance du pays les ruines d'une chapelle où l'on peut observer les traces d'un symbole obscène que l'on trouvait dans les temples dédiés à Priape. Les histoires provençales affirment que Briga Nicaensium opposa une vigoureuse résistance aux légions de César et on observa que ses habitants furent les derniers des vallées à marquer leur attachement tenace au paganisme.

Tende allègue autant de titres d'ancienneté. Elle s'enorgueillit d'une héroïque résistance contre Barberousse qui la saccagea. elle s'enorgueillit également des ruines d'une tour dite maure, qui fit obstacle aux invasions barbaresques du dix-huitième siècle ».

Le second texte du livre de Beghelli nous conte la guerre entre Briga et Chiusa-di-Pesio. Le troisième, un peu bouffon, narre les malheurs du médecin de Tende, Paul Cotta, le 20 mai 1325. Ayant affirmé, un peu à la légère, qu'il guérirait le magnifique Guido Lascaris en dix jours, il échoua et encourut une forte amende à payer en bon or. Selon le narrateur, les médecins de Tende auraient bénéficié d'une mesure particulière : une loi promulguée par les dignitaires du fief de Briga leur accordait un droit de polygamie ; dans les considérants, on précisait qu'ils repeuplèrent le pays d'où tant d'habitants étaient chassés. L'auteur nous informe, sans plus de précisions, que les documents qu'il exhume peuvent être des traditions, voire des légendes, mais qu'il ne les a pas imaginés.

Le narrateur fait une incursion à Briga pour comparer de façon burlesque les soixante-dix sept montagnes de son pays et les sept collines de Rome. Il privilégie l'une d'elles, située au sud de la localité et connue sous le nom de Trône (Trono, Tron) <sup>1</sup>, à gauche de laquelle s'élevaient les ruines d'un château. Les roches taillées à pic, appelées les Fourches, lui suggèrent de mettre sur le même plan cette montagne et le Capitole de Rome : « Le Capitole des Lascaris de Briga était situé sur le Trône et avait derrière lui la roche tarpéienne des Fourches, on retrouve la même similitude pour les hommes ». Puis il se lance dans la dénonciation du droit de déguster par anticipation accordé aux seigneurs de Briga, que ce soient les fruits, le gibier ou... le mariage. <sup>2</sup>



A gauche : l'église St. Martin de La Brigue, où Giuseppe Beghelli a été baptisé le 13 septembre 1847. Collection Armand OLIVIERO



A droite : Giuseppe Beghelli âgé de 19 ans, en compagnie de ses parents Giacomo et Maddalena, avant son départ comme volontaire garibaldien pour le Trentin en 1866. Document « Domus Mazziniana » de Pisa

Un certain Brigasque, nommé Saxio (ou Sassi), peu désireux de voir sa fiancée dans les bras de ce Don Rodrigue, se travestit en femme, pénètre dans le château et transperce son rival.

Ayant ouvert son prologue par la question de l'intolérance religieuse à Lantosque, l'auteur referme ce livre en décrivant les luttes qui déchiraient le vicariat de Sospel en 1517. Dans ce cas particulier, il est probable qu'il n'a pas lui-même effectué la recherche ; il est vraisemblable qu'il ait trouvé l'information dans un ouvrage d'érudition, peut être chez Alberti. Un huguenot de Sospel, Jacob Orsini, fut accusé à tort d'inceste avec sa soeur, alors que la femme se trouvant à ses côtés était son épouse. « *La justice voulut qu'ils fussent frère et soeur* » ! La cruauté de la peine fait écho à celle infligée au martyr de Lantosque (NDLR : c'est à dire la flagellation et la marquage au fer rouge du condamné).

## LES STATUTS DE BRIGA COMPARES AVEC CEUX DE TENDE

Le chapitre intitulé « Pergame » (parchemins) est la partie la plus précieuse du livre de Beghelli du point de vue historique ; elle s'ouvre par un examen des statuts de Briga, dont l'archiviste donne de larges extraits.

1 (NDLR) : la véritable cime du Tron (qui signifie « tonnerre ») se trouve bien plus au sud en rive droite de la Roya, entre Piène et Olivetta-S.Michele.

2 (NDLR) : on retrouve l'usage médiéval, largement mythifié, du « droit de cuisson » dans la tradition de la « Stacada » à Breil.

Regrettons que l'apprenti historien plein d'enthousiasme n'ait pas songé à reproduire les manuscrits in extenso ; cependant il en a recopié avec soin un nombre important. Il cite les statuts de sa ville natale tels qu'il a pu les consulter en 1872 dans une compilation faite par Domenico Pastorelli, ancien préfet d'Oneille. Ils ont probablement disparu depuis longtemps, car l'historien Beltrutti n'y fait pas allusion. S'ils les avait connus, il en aurait fait mention en rapportant l'exhumation des « *Magnifiques statuts de Tende* ». Ces originaux, écrits en latin médiocre, ont été murés dans une cave des bâtiments communaux de La Brigue en 1940, par crainte des événements belliqueux de l'époque. Lorsqu'ils furent remis au jour en 1946, en présence du maire Durero et de G. Beltrutti, on s'aperçut qu'ils étaient illisibles à cause de l'humidité. Beltrutti a utilisé une traduction italienne des textes originaux dont l'authenticité ne peut être mise en doute.

Le rapprochement des informations rapportées par Beltrutti et celles que Beghelli a puisées dans les archives locales met en lumière le fait que les statuts qu'il arrache à l'oubli sont certainement authentiques et moins rigoureux que ceux de Tende. D'ordinaire, il cite les manuscrits dans le latin de l'époque ou précise que sa source est rédigée en français ou en italien.

Pour ce qui est de la composition du conseil de la commune de Briga, l'auteur la décrit de la manière suivante : un bailli, trois consuls, deux syndics, deux défenseurs du peuple, deux auditeurs des comptes, trois fermiers, un notaire-secrétaire, deux estimateurs, deux personnes chargées des chemins, et enfin deux abbés de bal, ce qui devait représenter une vingtaine de personnes. Beltrutti précise qu'à Tende le conseil ne devait pas dépasser vingt-quatre membres, ainsi les deux assemblées semblent équivalentes en nombre. Les modalités de convocation des membres du conseil de Briga présentent une étroite similitude avec celles de Tende. On les appelle au moyen d'une cloche et ceux qui refusent d'obtempérer doivent payer une amende de huit sous.

## LA REGLEMENTATION DU COMMERCE DE LA VIANDE A TENDE

M. **Franco DI BETTA**, originaire de Tende, nous a prêté un recueil manuscrit des anciens règlements communaux de Tende : les « Banni campestri ». L'original de cet antique document avait été patiemment recopié par son arrière-grand-père **Antonio BEGHELLI**, qui habitait au *Vicolo Fiori* (actuelle montée des Fleurs). Il exerçait la profession de balayeur communal, mais grâce à son instruction il faisait le soir l'instituteur pour les gens qui le désiraient. Etait-il parent du Giuseppe Beghelli brigasque qui avait lui aussi « épluché » les règlements de sa commune ?

D'après Marc Ortolani dans son ouvrage « Tende 1699-1792, destin d'une autonomie communale », publié en 1994 aux Editions du Cabri, les bans champêtres communaux de Tende ont été rédigés en 1753. C'est donc dans ce règlement que nous avons relevé les quatorze articles concernant la boucherie et le commerce de la viande. Tout comme à La Brigue dans les parchemins étudiés par Giuseppe Beghelli ou à Sospel un siècle plus tard (voir la série d'articles des HP n° 66 à 68), les moindres détails étaient codifiés, avec toutes les exceptions et dérogations possibles. Toute infraction était sanctionnée par une amende exprimée en liras ou, pour les plus graves, en écus d'or. La répartition de ces amendes est intéressante. Le fisc en percevait toujours au moins un tiers, de même que souvent aussi la commune. La personne qui avait dénoncé l'infraction était récompensée par une part de l'amende, ce qui dut certainement susciter bien des zèles !

La consommation de la viande était réglementée en fonction des exigences de l'église, qui l'interdisait les jours « maigres » du vendredi et en période de Carême. Pour les infractions à ce titre, une part des amendes revenait à la confrérie pieuse du *Corpus Domini*.

38 - Les adjudicataires pour un an de la banque de la boucherie publique seront uniquement des personnes de bonne renommée et aptes à bien servir tout le monde, aussi bien de ce lieu qu'étrangers, pour exercer ce commerce à Tende. Ils doivent fournir une bonne caution, suffisante pour le cas où ils n'assureraient pas leur charge ou abandonneraient ce lieu. Ils sont tenus et obligés de servir le public et devront indemniser tout dommage qui pourrait découler de leur activité.

39 - Personne ne pourra vendre une bête abattue, entière ou au détail, ni chez lui ni au dehors, s'il n'est pas boucher, sous peine d'une amende de 15 liras par tête, avec un tiers au fisc, un à la commune et un au dénonciateur, et de la confiscation de la viande. Feront exception les bœufs âgés de la commune, les bêtes accidentées ou dérochées, à condition qu'elles ne soient pas infectées et sous réserve qu'avant de les mettre en vente, elles soient visitées par les inspecteurs (*risguardatori*) ou par des personnes désignées par la communauté qui délivreront l'autorisation de vente. Il est défendu à tout aubergiste ou tavernier de Tende de dépecer chez lui les viandes de toutes sortes pour l'usage de son établissement, sauf six à huit têtes par an de petit bétail à saler pour son propre usage, sous peine d'une amende de 3 liras pour chaque bête qu'il abattrait ou ferait abattre.

40 - Tout étranger peut vendre à Tende des viandes de boeuf et de vache jusqu'à 4 deniers de moins la livre que chez le boucher, mais ces bêtes et viandes devront être au préalable visitées par les inspecteurs qui n'en permettront pas la vente s'ils ne les trouvent pas bonnes. Ces bêtes ne pourront être ouvertes ni dépecées sans l'intervention des inspecteurs, sous peine de la confiscation de la viande et d'une amende d'un écu d'or applicable comme précédemment. Lorsque la vente aura commencé, la viande devra être vendue dans les mêmes conditions à tous, sous la même peine en cas d'infraction.

41 - Les bouchers ne pourront traiter, de la Saint-Michel jusqu'aux très saintes fêtes de Noël, que du bétail de Tende, sauf des veaux et des génisses. Ils ne pourront dépecer pendant ce temps des brebis et des chèvres du Piémont, à l'exception des bêtes dites *marquisanes* qu'il faudra au préalable faire visiter et reconnaître par les inspecteurs. Pour les bêtes à jambes longues, en cas de contravention les bouchers seront soumis à une amende de 3 écus d'or chacune, applicable comme ci-dessus.

42 - Toute personne, de Tende ou étrangère, peut vendre de la viande de porc mâle comme il lui plaira, sans devoir payer aucune taxe.

43 - Les bouchers doivent dépecer en public toute bête qu'ils ont abattue, de jour et non de nuit. Ils ne pourront ouvrir de bœuf, de vache ou de génisse qu'en présence d'un des syndics, inspecteurs ou défenseurs de la communauté. En leur absence, ils pourront choisir dans la justice d'autres personnes qui procéderont à la visite et à l'agrément de ces bêtes. En cas de contravention sera appliquée une pénalité de 2 écus d'or, dont un tiers au fisc, un tiers à la commune et un tiers au dénonciateur. Les bouchers seront tenus, même s'ils sont autorisés à vendre de la viande de bœuf et de vache, à avoir toujours

en vente du mouton, du veau et de la génisse pour quiconque en voudra, sous peine de la même amende, à moins qu'il n'en ait été convenu autrement avec la communauté lors de l'octroi de la fonction de boucher.

44 - Les bouchers ne doivent pas vendre de la viande de bêtes accidentées, dérochées, malades ou infectées, ni pour leur compte ni pour d'autres, ni vendre une viande pour une autre, sous peine de confiscation de la viande et d'une amende de 50 liras.

45 - Les bouchers sont tenus de vendre à quiconque en voudra de la viande de l'espèce demandée, du samedi à 20 heures jusqu'à 2 heures du matin, et ainsi de suite la semaine, de l'extinction du soleil jusqu'à l'heure dite, jusqu'au jeudi à 22 heures, à l'exclusion cependant des jours interdits et au moment où se célébrera la sainte messe, sous peine d'une amende de 10 liras par infraction, dont un tiers reviendra au fisc, un au dénonciateur et un à la compagnie du *Corpus Domini*.

46 - Les bouchers ne pourront refuser la vente des abats au premier qui en demandera, et si deux personnes du présent lieu en demandent en même temps, ils devront en faire deux parts et pas plus. Ils ne devront pas conserver les abats pour eux, en prétextant les avoir promis à d'autres, ni les dissimuler, mais les exposer en même temps que la viande à la vue de chacun qui entrera dans la boucherie, sous peine d'une amende de 6 liras par infraction, dont un tiers reviendra au fisc, un au dénonciateur et un à la compagnie du *Corpus Domini*.

47 - Les bouchers ne pourront vendre comme étant du bélier de la viande d'agneau de moins d'un an, ni de bêtes dont on aura pris les particules, sous peine d'une amende de 4 liras par infraction, applicable comme ci-dessus.

48 - Les bouchers doivent laisser la peau sur les moutons pendant au moins douze heures après les avoir abattus. S'ils doivent vendre de la viande séparée de la peau, ils doivent l'enlever à mesure de manière à permettre que l'on reconnaisse s'il s'agit de mouton ou non. S'ils retirent des moutons, des brebis et des chèvres les boyaux et une partie, même minime, des abats, ils sont tenus de vendre ceux-ci, sous peine d'une amende de 2 liras par infraction, dont un tiers reviendra au fisc et le reste à la compagnie du *Corpus Domini*.

49 - Les bouchers ne peuvent en aucun temps dépecer ni vendre de la viande de boucs, même castrés, sous peine d'une amende de 2 écus d'or applicable comme ci-dessus. Au cas où on leur permette de vendre de bêtes castrées, ils le feront au tarif de la brebis.

50 - Il sera interdit à tout particulier du présent lieu d'acheter de la viande à quiconque d'autre qu'au boucher, à moins de se servir chez un boucher d'un autre lieu, sous peine de la confiscation de la viande et d'une amende de 2 liras par infraction, applicable comme ci-dessus.

51 - Les bouchers ne pourront vendre d'abats à des étrangers, sauf le jeudi après midi, sous peine d'une amende de 2 liras par infraction, dont la moitié au fisc et la moitié au dénonciateur.



A Tende comme à La Brigue (où l'on voit ici une boucherie des années 1920-30), l'abattage du bétail et la commercialisation de la viande étaient régis dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle par une réglementation très stricte. Collection Armand OLIVIERO

Beltrutti et Beghelli mentionnent les articles concernant les bouchers et les étrangers. Naturellement le Brigasque met l'accent sur les recommandations et les interdits singuliers qu'il trouve plaisants ; Beltrutti, en revanche, n'est pas particulièrement sensible à l'humour ou aux usages de la vie quotidienne, malgré tout il relève une étrangeté : les bouchers qui « gonfleraient » leurs bêtes au moyen de sorts jetés sur elles paieraient une amende de trois sous avec confiscation de la viande. A Briga, les bouchers, précise Beghelli, doivent écorcher leurs bêtes en public et laisser la peau sur l'animal jusqu'au dernier quart d'heure. Il est également prescrit que toute personne qui couperait la queue ou une partie de celle-ci aux mulets, aux bovins et aux ânes encourrait une amende de quarante sous. Il est précisé dans le même règlement que les boulangers ne doivent pas faire du pain avec du seigle ou autres mixtures.

La comparaison concernant le séjour des étrangers à Tende et à La Brigue fait sourire. Beltrutti nous informe qu'à Tende ils n'avaient pas le droit de jouir des biens de la commune, c'est à dire de pêcher et de chasser ; en ce qui concerne Briga, le livre de Beghelli recèle des détails plaisants et plus précis, les étrangers y semblent mieux accueillis qu'à Tende. S'ils produisent une attestation de leur lieu de naissance et un certificat de bonne réputation, ils jouissent des libertés, immunités et commodités de la commune. Le conseil, afin de préserver le gagne-pain des aubergistes, interdit aux particuliers de loger les voyageurs et étrangers sous peine d'une amende d'un écu d'or à chaque infraction. Les tenanciers ne doivent pas abuser de leurs privilèges pour autant, ils devront se contenter d'un honnête gain et ne pas demander plus de deux sous pour un lit garni d'un matelas et plus d'un sou pour une simple paille !

L'historien n'oublie pas les abbés de bal, il sait que leur rôle dans la marche d'un charivari à Nice est essentiel. On semble être moins austère à La Brigue qu'à Tende ; le mari étranger qui épouse une jeune fille de Briga connaîtra le rite du charivari, qui paraît spécifique, d'autre part une redevance déguisée est perçue par les abbés de bal en fonction de l'importance de la dot, ce qui vaut aussi pour les Brigasques qui se marient dans une autre localité. Les abbés de bal recrutent et paient les musiciens chargés des festivités lors de la fête de la Madone en septembre, à Noël, au Carnaval et à la Pentecôte. Ce sont eux qui accordent l'autorisation aux particuliers de danser lors de réunions, et aucun bal public ne peut être organisé sans cette permission, faute de quoi trente sous sont exigés des contreve-

nants. Le fait que cet article soit développé tend à suggérer que les Brigasques étaient de bons vivants. Sur leurs montagnes, le vin était cher et leurs voisins s'efforçaient d'exploiter leur prédilection pour les boissons alcoolisées dans les conflits qui les opposaient.

Au début de « *Grimaldi Lascaris* », l'auteur cite un manuscrit qui rapporte une querelle survenue entre Briga et Chiusa (aujourd'hui Chiusa-di-Pesio, province de Cuneo). Toujours intrépides, les Brigasques parviennent rapidement aux portes de la ville ennemie. Les émissaires de cette localité, pour amadouer leurs adversaires, promettent de leur distribuer de la nourriture et des boissons en abondance. Naïfs et de bonne foi, les autres acceptent, se mettent à manger et s'adonnent à la boisson, tant et si bien qu'ils s'enivrent. C'est ce que les traîtres habitants de Chiusa espéraient, car « *ils savaient que les bonnes liqueurs ne déplaisaient pas aux Brigasques* » ; ils leur tombent dessus, les écrasent et renvoient quelques uns chez eux en piètre état raconter la raclée dont ils ont été les victimes. Cet événement, selon la chronique, survint le 26 juin 1332 ; le théâtre de cette scène aurait encore porté en 1872 le nom de pré de Malemort.

L'aspect tragi-comique de cette échauffourée souligne la rareté de certaines ressources dans la Haute Roya en ce temps-là. Les statuts de Tende fustigent les paresseux et parasites ; à Briga on se préoccupe beaucoup de mentionner, lors des traités de paix, que le vaincu doit fournir de la farine, du pain blanc et du vin. L'accord qui mit fin aux hostilités avec Morozzo en 1323 n'omet pas cette clause. Briga paraît s'être préoccupée davantage de justice sociale que sa voisine ; il est possible cependant que l'écrivain ait choisi de mettre en avant certains statuts plutôt que d'autres. L'un d'eux précise que les responsables sont tenus de distribuer du grain aux personnes qui en font la demande par nécessité, de l'époque du Carnaval à la récolte suivante.

Portrait de Giuseppe Beghelli en 1875 d'après le journal « *Il Ficcanso* ». Document « *Domus Mazziniana* » de Pisa



## LES COMBATS HEROIQUES DES BRIGASQUES

Les manuscrits exhumés et placés à la fin de « *Grimaldi Lascaris* » jouent le rôle de contrepoint au récit proprement dit et permettent à l'auteur de terminer sur une note plaisante ou cocasse, tout en conférant à l'ensemble d'un travail composé et rédigé à la hâte un cachet d'authenticité historique. Le chroniqueur immerge le lecteur dans l'intimité de la vie quotidienne des Brigasques ordinaires, bons vivants, très braves, entreprenants, tour à tour rusés ou candides. L'examen approfondi de l'intérêt historique du matériau mis au jour par l'auteur nécessiterait une étude qui n'entre pas dans le cadre du présent travail. Cependant il nous paraît nécessaire d'en donner un aperçu substantiel car « *Grimaldi Lascaris* » est un livre totalement oublié et quasiment introuvable. Les objectifs que l'historien néophyte poursuit s'inscrivent dans sa démarche générale de militant de la liberté de pensée et d'expression.

Les « *Parchemins* » nous permettent aussi de découvrir une autre facette de sa « *vis comica* ». En préambule, il ouvre le feu, aimablement, sur ses voisins de Tende. Le mémoire dont il extrait la substance rappelle qu'un capucin nommé Arnolfe, après avoir été inhumé durant une année, avait conservé « *une chair fraîche et potelée comme s'il venait de sortir d'un bon dîner. La sainte maman église le béatifica parce qu'un jour ces petits pères de Val Luserna mirent le feu à certaine maison où il s'était rendu pour « convertir » une brebis égarée ; comme il ne lui plaisait pas d'être rôti, il se jeta par la fenêtre et, miracle, il ne se cassa pas le cou. De fait, qui est plus bienheureux que le libertin qui échappe à la colère du mari jaloux ?* »

« *Mais Tende se vante de bien d'autres béatitudes ! Elle conserve dans sa principale église la bagatelle d'un fragment de la Sainte Croix ; un vêtement de Saint Joseph, je ne sais pas s'il est de laine, de toile ou de coton ; une dent, entendez-moi bien, une dent de Saint Jean, j'ignore s'il s'agit d'une canine ou d'une molaire ; un bras de Saint Maxime, je ne sais pas s'il est velu et musclé. Il y a également une jambe de Sainte Théodora, mais ce qui est mieux encore c'est qu'elle est vierge et martyre ! J'ai essayé de voir en quelle condition se trouvait la jambe de cette vierge, si elle avait de beaux mollets, mais je suis désolé de déclarer que mes désirs impudiques sont demeurés à l'état de désirs. Nous admirons les Tendasques qui vénèrent les jambes des vierges mais, soyons justes, ils ne sont pas les seuls à professer cet aimable culte ».*<sup>3</sup>

Si l'historien Giorgio Beltrutti avait pris connaissance de ces pages, il eût probablement frémi ! L'auteur revient cependant à l'histoire sérieuse. Il privilégie les luttes des Tendasques et des Brigasques contre la domination des Lascaris au XII<sup>ème</sup> siècle<sup>4</sup>, se référant à un document de 1148 qui nous informe que Robaudus Tacita et Jacopus Boerius soulevèrent toute la vallée de la Roya contre la domination des Lascaris, insurrection qui dura jusqu'en 1169.

Il commence par faire le récit d'une violente querelle qui mit aux prises les habitants de Briga et ceux de Triora, dont l'origine remontait à un litige portant sur les limites territoriales. Comme toujours, on finit par traiter : la convention est signée le 11 septembre 1250. L'auteur cite le texte rédigé dans le « *latinassum grossum* » qui, affirme-t-il, dispense de traduction. Il mentionne ensuite l'accord passé en 1254 entre Briga et Ormea, le parchemin portant la signature de Manfredus Giribaldus de Ulmeta. Mais l'auteur éprouve un impétueux désir de revenir à l'humour et aux faits singuliers ; les empoignades qui mirent aux prises ses belliqueux concitoyens et les habitants de Morozzo, sujets du marquis de Ceva, en 1323, lui en donnent l'occasion. La convention passée entre les deux communautés est, en effet, curieuse, il en reproduit de larges extraits. Deux

Brigasques et deux représentants de Morozzo furent désignés comme arbitres :

« *A propos du conflit entre Tomahinus Nassus de Cuneo, avocat du seigneur Gulielmus, marquis de Ceva, homme noble, et la communauté de Briga, en présence de Bonifacius Spina, juge de la curie civile de Cuneo et de Johannes Ardoynus, juge arbitre. Bernardus Rantrua appela le seigneur Ardizon de Morozzo et lui dit : Seigneur, la commune de Briga vous demande de rappeler ce que les hommes ont sur les Alpes de Morozzo, parce que nous craignons qu'une nouvelle discorde puisse naître entre nous et vous, ou avec vos fils, après leur mort. Et le divin Ardicus répondit en ces termes : Nous voulons que vous de Briga choisissiez deux hommes et nous deux autres parmi les plus importants, et que nous acceptions tout ce qu'ils auront dit. Par la suite, les habitants de Briga choisirent Bernard et Gaudus Facia, ceux de Ceva choisirent Jacobus Brodus de Roccaforte et Giraudus Zacharia de Clusa. Les habitants de Briga doivent recevoir du seigneur de Morozzo une fournée de pain blanc, une barrique de vin, une vache et le plus grand hongre qui soit. Les habitants de Briga doivent donner aux dits seigneurs de Morozzo un faucon, une vache, dix moutons et un ours enchaîné ».*<sup>5</sup>

Selon notre jeune historien, l'accord passé en 1343 entre Tende et les habitants des localités de « *Mendaiga* » (Mendatica) et de Montegrosso était encore en vigueur de son temps. Ceux-ci, en apportant du raisin en quantité suffisante, acquéraient le droit de faire paître leurs animaux (droit dit de « *bandite* ») sur le territoire de Tende et d'y récolter du bois.

Pour terminer ce chapitre sur une note épique et bouffonne à la fois, Beghelli fait appel à la ruse et au tempérament belliqueux légendaire de ses compatriotes, c'est au moins comme cela qu'il se les représente pour nous faire rire en utilisant de façon orientée le matériau historique. Regrettons qu'il ait seulement ébauché des récits dont émane un charme rabelaisien. Il privilégie les échanges belliqueux qui survinrent en 1390 entre Briga et Mondovi, source de gags que l'auteur ne pouvait négliger ; il a probablement forcé le trait, mais la vérité historique n'en pâtit pas trop. Il ne pouvait en rester à l'ours enchaîné que La Brigue dut fournir aux habitants de Morozzo !

« *Après qu'aient été échangés un certain nombre de coups et de horions de part et d'autre, les magistrats des deux pays convinrent d'un compromis gothique. Six hommes de Briga et six hommes de Mondovi partiraient de leur pays respectif au chant du coq et on délimiterait la frontière à l'endroit où ils se rencontreraient. Les hommes de Briga, rendus rusés par l'expérience, prennent les coqs par le cou et les font chanter avant minuit. Etant dans la légalité, ils peuvent partir. Ils cheminent, trottent, galopent si bien qu'ils parviennent presque aux portes de Mondovi de bon matin, mais, estimant*

3 (NDLR) : Giuseppe Beghelli, dans la lignée fortement anticléricale de Garibaldi, raille tout ce qui présente pour lui des relents de superstition. Il n'hésite donc pas à se montrer irrévérencieux envers l'Eglise, à une époque où la religion a une forte influence sur la vie quotidienne des Brigasques et des Tendasques. Cet écrit était destiné avant tout aux milieux républicains révolutionnaires qu'il fréquentait, mais on peut se demander quel effet il aurait produit s'il avait été lu parmi ses concitoyens !

4 (NDLR) : en fait, prononcer le nom des Lascaris dès le XII<sup>ème</sup> siècle est un anachronisme puisqu'à cette époque ce sont les comtes de Vintimille qui règnent sur la vallée de la Roya. Ce n'est qu'au siècle suivant que cette lignée adoptera ce nom prestigieux, à la suite du mariage du comte Guillaume Pierre 1<sup>er</sup> de Vintimille-Tende avec Eudoxie, fille de l'empereur byzantin Théodore II Lascaris, en 1261 ou 1269 selon les auteurs. Voir à ce sujet l'article de Guy Imart récemment paru dans le HP n° 69.

5 (NDLR) : cet épisode insolite est évoqué par Luigi Masetti dans son article « *Abeilles, éperviers et ours* » publié dans le HP n° 67.

qu'ils en avaient un peu trop fait, ils retournent en arrière jusqu'à Roccaforte et y attendent leurs adversaires. C'est ainsi qu'il se sont rendus maîtres des meilleures montagnes entourant Mondovi et ils jouissent encore de ce droit aujourd'hui », conclut triomphalement le facétieux historien.

Un rebondissement survient car on a fait la part trop belle aux téméraires émissaires. Il est convenu que les gens de Mondovi devront recevoir des adversaires de Briga un veau à sept couleurs ; s'ils échouent dans cette singulière recherche, ils perdront leurs droits sur les pâturages. Les hommes de Mondovi, maîtres en fourberie, pensent que les Brigasques seront bien en peine de trouver un tel animal. Qu'à cela ne tienne, rentrés chez eux, ceux-ci se saisissent d'un veau et bravement le peignent de la tête aux pieds de toutes les couleurs de l'arc en ciel ! Mondovi proteste, mais la convention ne précisait pas si les couleurs devaient être naturelles ou artificielles. Une autre convention établit que Briga est tenue de remettre à la communauté de Mondovi une paire d'éperviers et une certaine somme ; en retour, elle recevra quelques pièces de satin rouge.

Le narrateur, abandonnant le propos bouffon, cite la convention en latin concernant le droit de pâturage (« bandite ») : « *Fait en la cité de Mons Regalis (Mondovi), dans la maison communale où les conseils ont l'habitude de se rassembler. Présents : Siletis de Troys, Obertino de Castro, Ainaldo, le trompette de la commune, ils ordonnent aux élus du peuple de paraître devant eux en présence du mandataire de Briga et de conclure un accord avec eux, de l'établir et de le confirmer, de veiller à la concordance des articles, en écartant les motifs de discorde ou de rancœur* ».

Les disputes que les Brigasques entretenaient avec leurs voisins plus ou moins lointains animent la verve de l'écrivain, et le

lecteur sent qu'il regrette de quitter le sujet. Il consacre quelques lignes à la querelle qui eut lieu en 1400 entre ses compatriotes et les habitants de Cuneo pour la possession du château de Mirabello sous Chiusa. Naturellement Briga finit par avoir gain de cause et l'obtint en location. La même année, nous informe l'infatigable rat d'archives locales, les Brigasques « *montrèrent les dents au vicariat de Sospel et, après l'habituelle ration de petites guerres* », on parvint à un accord. Scrupuleux, il reproduit la convention : « *En présence d'hommes sages et distingués, nobles Antoine Borriglioni, maître Hogon Ferreri et Simon Giraudi, notaires de Sospel, et aussi les sages Jean Alberti, Pierre Boxio et Raymond Gastaud de Briga, on décida qu'il n'y aurait pas de représailles à la suite* ».

Des heurts semblables survinrent avec Saorge, Chiusa, San Remo, Vintimille, Breil et Peille ! Rien de moins. Le combat qui mit aux prises Briga et Peveragno fut l'un des plus héroïques. Le parchemin où est consigné l'accord final ayant vraisemblablement disparu, nous reproduisons le passage retenu par le directeur du « *Ficcanaso* » en congé laborieux : « *A tous et à chacun, qu'il soit manifeste et porté à la connaissance du public que Carolus Prierius et Bertinus Jobergia, représentants de la communauté de Peveragno, et aussi maître Jacob Lanteri, mandataire des habitants de Briga... ont délibéré pour bien vivre ensemble et en bons voisins, entretenir de bonnes relations d'amitié, les affermir, les accroître et les conserver de mieux en mieux, sagement et sans contrainte ; ils ont négocié et sont parvenus à un accord* ».

Beghelli fait grâce au lecteur de dix pages d'articles. On aimait la procédure ! De guerre lasse, il fait seulement allusion à une autre convention passée entre La Brigue et l'évêque de Fréjus pour revenir, en jubilant, aux conflits légendaires entre son village natal et Tende.

(à suivre)

*Le village de La Brigue à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : peu de choses ont dû changer depuis l'époque de Giuseppe Beghelli, mort une vingtaine d'années auparavant. Collection Armand OLIVIERO*



*Briga Marittima (Cuneo)*

Ed. Fresia - Cuneo

# Randonnée en HAUTE ROYA : le lac de l'Agnel et le tour de la Charnassère

**Olivier KOOT**

*Cette randonnée de haute montagne sur la commune de Tende s'effectue en été et au début de l'automne. Son auteur nous en propose trois variantes, de longueur et de difficulté croissantes.*

*Le Haut Pays.*



*Première rencontre : des vaches sur la route près de l'entrée du Parc national du Mercantour. Ensemble des photos Olivier KOOT*

**Départ :** RD 91 de Saint-Dalmas-de-Tende à Castérino, puis parking à la porte du Parc national du Mercantour dans la Valmasque (1719 m).

## **Difficulté :**

- L'itinéraire **A** est relativement facile si on se limite à un aller-retour au barrage du lac de l'Agnel (vue sur le cirque glaciaire). Dénivelé de 1719 à 2431 m = 712 m, distance (AR) 11 km.

- L'itinéraire **B** est de difficulté moyenne avec deux passages délicats demandant l'usage des mains si on continue jusqu'au pas de l'Agnel (vue sur le versant italien). Dénivelé de 1719 à 2564 m = 845 m, distance (AR) 13 km.

- L'itinéraire **C** est plus difficile, avec parcours hors sentier dans les éboulis, usage des mains et près de 1100 mètres de dénivelé, si on fait la boucle par le collet de la Charnassère (univers minéral) et le refuge de Valmasque. Dénivelé de 1719 à 2727 m (+ 100 m) = 1100 m, distance (boucle) 16 km.

Quel que soit l'itinéraire choisi, en montagne il faut être équipé convenablement : chaussures, pull, imperméable, nourriture, eau, etc. Pour l'itinéraire C en particulier, une carte IGN au 1/25 000<sup>ème</sup> est indispensable.

**Durée :** le « timing » indiqué est celui réellement effectué lors de notre randonnée, le 30 juin 2007. Nous n'étions pas pressés et nous nous arrêtons de temps à autre pour admirer la flore et la faune...

*Sur le sentier dans le vallon de l'Agnel, avec la Charnassère en toile de fond.*

## **L'ITINERAIRE A**

8h25. Nous garons la voiture à l'entrée du Parc national du Mercantour, balise 384. Pour le berger, c'est l'heure de lâcher les vaches dans les alpages ! Il lui suffit de bobiner la clôture électrique pour que les bêtes se mettent à envahir la route et les alentours.

Trêve de rêverie, à 8h32 nous nous mettons en route sur la piste qui remonte le **vallon de Valmasque**. Il a pas mal plu les semaines précédentes et les alpages sont verdoyants. C'est le plein moment des fleurs : trèfles, rhinanthès, oeillets sauvages, géranium des bois, digitale jaune, aconit-tue loup et même des orchidées. Si la Roya est en très grande partie calcaire, ici dans la Valmasque c'est granitique : nous touchons le socle cristallin de l'Argentera, une roche métamorphique très ancienne nommée par les géologues « granite de la Valmasque ».

9h04, la balise 393 indique le chemin du lac de l'Agnel. On traverse le torrent de la Valmasque sur un petit pont de bois et on continue sur un sentier bien tracé, mais qui monte ! 9h24, cote 1936. On peut voir sur la droite un chemin qui rejoint le Sabion. Aujourd'hui seuls quelques cairns le signalent. Il y a quelques années, il était indiqué en rouge sur les cartes IGN et une balise en bois en indiquait ici le départ. C'était la balise 374, actuellement déplacée plus en amont dans la Valmasque... Il faut dire que ce sentier avait deux défauts : un petit passage délicat en entrant dans le vallon du Sabion et un début introuvable quand on le prend dans l'autre sens, à partir du col du Sabion...

10h12, **pointe de Valmasque**, cote 2204 m. La vue se dégage sur le Chajol, le Paracouerte, le Sainte-Marie et tout le vallon de la Valmasque. Il n'est pas rare d'apercevoir des chamois sur les crêtes, mais pas évident de faire une photo sans mouches devant l'objectif ! Beaucoup de ces sales bêtes gravitent autour de nos têtes, leur nombre élevé s'explique par le manque de froid cet hiver... et le manque d'eau de ces dernières années explique le faible débit de la cascade dévalant le verrou glaciaire sous le lac de l'Agnel.

10h45, nous croisons l'eau d'une petite source. Le sentier monte maintenant en lacets dans les éboulis d'une brèche. Heureusement on le franchit assez vite et on arrive au-dessus du verrou. 11h04, nous sommes accueillis par quelques chamois se reposant à l'ombre des rochers.



11h26, barrage du **lac de l'Agnel** (2431 m). Situé dans un grand cirque glaciaire, ce magnifique lac tout aussi glaciaire a des couleurs vert-émeraude. Il existait bien avant la construction du barrage, qui n'a fait qu'augmenter sa contenance. Cette réserve d'eau permet d'alimenter les centrales situées aux Mesches, à Saint-Dalmas, Fontan, Piène, Airole et Bevera. Les barrages et usines hydroélectriques de la Haute Roya ont été construits entre 1910 et 1920, donc par l'Italie. L'énergie produite était utilisée pour les complexes sidérurgiques de Gênes et de Savone, pour les chantiers navals de la Spezia et pour la traction ferroviaire, notamment sur les lignes Vintimille - Gênes et Vintimille - Cuneo au temps où cette dernière était électrifiée.

Nous voici au terminus de l'itinéraire A, d'où l'on peut retourner par le même chemin.

*A droite : le verrou glaciaire du lac de l'Agnel. La cascade est presque à sec !*

*Ci-dessous : panoramique à 180 degrés du lac de l'Agnel, son barrage et son cirque glaciaire. De gauche à droite, la cime de la Charmassère, la brèche, la cime Ouest et le collet de la Charmassère, le pas de l'Agnel.*



## L'ITINÉRAIRE B

11h51. À partir du barrage, le sentier suit la rive nord du lac. Progressivement, le second lac, plus petit et dépourvu de barrage, apparaît. Attention, à deux reprises des passages délicats demandent l'usage des mains : à éviter si vous êtes sujet au vertige, le lac est juste en-dessous !

12h31, **pas de l'Agnel** (2564 m). Une borne frontière rappelle que la Haute Roya n'est française que depuis 1947. Vue sur le massif de l'Argentera et sur le refuge CAI de Pagari. Vous ne le voyez pas ? C'est pourtant simple : au-dessus du lago Bianco dell'Agnel, dans la vallée glaciaire du Muraion, un beau sentier serpente en d'innombrables lacets et monte jusqu'à un replat dans la caillasse. Le refuge « Federici Marchesini al Pagari » est juste au-dessus. Une paire de jumelles ou un bon téléobjectif est toutefois recommandé...

*Ci-dessous, vue du versant italien du pas de l'Agnel avec la borne frontière.*



*Ci-dessus, le pas de l'Agnel. L'Italie est juste derrière !*

*Ci-dessous, les lacs sur le versant français vus depuis le pas de l'Agnel.*





C'est ici le terminus de l'itinéraire B, dont le retour s'effectuera par le même chemin. Et de toute manière c'est l'heure du pique-nique !

*Chamois et bouquetins ne sont pas rares sur l'itinéraire...*

## L'ITINÉRAIRE C

13h49. Nous nous remettons en route pour le collet de la Charnassère. À partir d'ici, nous sommes hors sentier. Pour éviter des barres rocheuses, il faut avoir le courage de redescendre à mi-hauteur par rapport au lac supérieur de l'Agnel, puis de remonter dans les éboulis tout en se méfiant des éventuels névés pouvant subsister jusqu'en juillet. On se dirige vers le « collet », le col ouest de la Charnassère. Celui de l'est, dit « brèche », est intéressant lui aussi car c'est de lui que l'on voit les trois lacs de la haute Valmasque (Basto, Noir et Vert), alignés les uns au-dessus des autres comme sur les cartes postales. Mais revenons au collet : en manœuvrant bien, on finit par tomber sur des cairns et sur un vague sentier. Celui-ci est de mieux en mieux tracé au fur et à mesure que l'on se rapproche de la passe. Le paysage change aussi : il est de plus en plus minéral, les fleurs sont plus rares et plus courtes sur tige comme la silène acaule (acaule veut justement dire sans tige). Connaissant cette plante de longue date, je n'ai pas pensé à la photographier aujourd'hui... Dommage !

*A droite, dans les éboulis et les névés sous le collet de la Charnassère.*

*Ci-dessous, le petit lac Gelé.*

14h57, **collet de la Charnassère** (2727 m). La vue compense l'effort ! Admirez le lac de la Lusière, les lacs Gelés (même s'ils sont dégelés), le mont Sainte-Marie et le mont Bégo. On redescend du collet plus ou moins hors sentier. Suivez les quelques cairns ainsi que les marques rouges sur les rochers de manière à tomber (au sens figuré) entre **les deux lacs Gelés**. Le sol est assez instable et il faut veiller à ne pas faire tomber des cailloux sur la tête de ses compagnons de rando... Le temps se couvre mais reste stable. Bonne nouvelle, nous ne sommes plus embêtés par les mouches !

15h33. Passé entre les deux lacs, on remonte quelques pas vers l'ouest, puis on redescend par l'est. La vue sur les trois lacs de la Valmasque se dégage progressivement : d'abord le lac du Basto, le plus haut des trois, puis le lac Noir, puis enfin le lac Vert. À côté, le refuge de Valmasque... et la civilisation. Tout comme le lac de l'Agnel, ce sont d'anciens lacs glaciaires surélevés par des barrages.

15h50. Évitez de descendre par le creux allant vers le milieu du **lac Vert**. Il vaut mieux suivre les cairns à gauche qui suivent une petite crête bombée en direction du bord nord du lac. En fait, nous sommes juste sur la ligne pointillée bleue de la carte IGN, qui représente un itinéraire de ski alpin. D'ici, on profite pleinement de la vue sur les trois lacs de la Valmasque.





*Ci-dessus, un panorama des trois lacs : le Vert, le Noir et le Basto, vus depuis la descente du col de la Chamassère.*

*A droite, la digue du lac Vert. Nous arrivons du creux, là haut où sont maintenant les nuages...*

*Ci-dessous, un bouquetin acrobate sur un contrefort de la digue du lac Vert.*

*En bas à droite, retour dans la verdure avec une des cascades du vallon de Valmasque. Pour photographier une cascade, prenez un temps de pause assez long (1/15<sup>ème</sup> de seconde ou plus) de manière à obtenir un effet de filé. A défaut de stabilisateur ou de pied, se caler contre un arbre. Avec un appareil numérique, il sera facile de tester différents temps de pause. Choisir la plus petite sensibilité et la plus petite ouverture possibles, afin d'allonger le temps de pause.*



16h18. Juste après un petit passage délicat demandant l'usage des mains (mais comment le passe-t-on avec des skis ?), le sentier traverse à gué le petit torrent descendant du lac Gelé. Le chemin est mieux tracé, la vue sur les lacs s'aplatit, le Basto disparaît puis, un peu après, le Noir disparaît à son tour...

17h01, **refuge de Valmasque** (1221 m). Attention, à la fonte des neiges, la digue peut être recouverte d'eau. Quelques randonneurs et quelques bouquetins nous y attendent. L'un d'eux (je parle des bouquetins) a subitement envie de descendre du barrage par l'un des contreforts. Un jeu d'enfant pour lui !

17h08. Nous quittons le refuge, et en contrebas nous croisons une petite famille de bouquetins presque apprivoisés. Le sel que les gardes déposent ici attire même un chamois (non apprivoisé lui). C'est assez rare de voir ces deux espèces dans le même voisinage...

17h27, le sentier descend en lacets le verrou glaciaire de la Valmasque. 17h41, belle cascade. 17h44, autre belle cascade !

18h16. On rejoint la piste à la balise 374, justement celle dont je parlais au début de cet article, itinéraire A. Et bien personnellement je n'aime pas cette piste... Le matin, quand le soleil brille sur les alpages du Sabion, ça va, ça monte doucement mais c'est très joli. Par contre au retour, en fin de journée, le soleil est souvent voilé, le temps est lourd, et même si la piste descend, elle semble longue et terriblement monotone !



19h14. Ouf ! Retour à la porte du parc. Heureux d'arriver à la voiture ! Les jambes en coton, mais la tête pleine d'alpages, de chamois, de bouquetins, de fleurs de toutes sortes, de lacs et de sommets de la haute Roya...



1555. - Chasseurs Alpins  
Sommet de la Corne du Bouc (24)

tistique



ns dans les Alpes  
(400 m.) - Vallée de la Roya

# Randonnée : bivouac d'automne sur le plateau de la CEVA

Texte et photos

**Jean-Louis MEYTRAL**

avec la participation de **Jo FREDY** et **André SEILER**, membres du CAF Nice Mercantour

En novembre 2006, lors du fameux « été indien », nous avions en projet de passer une nuit dans la cabane de berger située sous le pas de Jugale, vers 2100 m, non loin du plateau de la Ceva. Mais les événements en décidèrent autrement...

Pour y accéder, nous sommes passés, Jo, Dédé et moi, au village de **Berghe Inférieur**, que l'on atteint par une route goudronnée très étroite et en lacets serrés, tracée dans les schistes-rouges d'âge permien (250 millions d'années), roches parmi les plus anciennes de notre département. Cette route, terminée seulement en 1945 avec l'aide des prisonniers de guerre allemands, a remplacé un ancien chemin muletier, seul accès possible jusque là.



Ci-dessus : les granges d'Ughetto, avec leur curieux pignon à redans.

Ci-contre : les granges d'Amatte. En, bas : les granges de Couletta.  
Ensemble des photos Jean-Louis MEYTRAL



Ce village de Berghe Inférieur (tout comme Berghe Supérieur) mérite une visite. Fondés tous deux vers le X<sup>ème</sup> siècle par des agriculteurs de Saorge en quête de terres agricoles, ils furent rattachés à la nouvelle commune de Fontan en 1870. Berghe Inférieur n'a qu'une seule rue, qui serpente d'une maison à une autre, permettant de découvrir des habitations aux toitures en lauzes et aux belles façades de pierres. Depuis 2001, un très beau cadran solaire s'illumine de la maxime : « *Souviens-toi de vivre* ». (voir photo dans « Le Haut Pays » n° 69).

Après Berghe, il faut poursuivre la route vers les **granges d'Amatte**, dominées par la cime de Corvo, continuer vers les **granges de Couletta** et celles d'**Ughetto**, pour arriver aux **Celles** où se trouve l'entrée du parc national du Mercantour, et donc le terminus du trajet en voiture. Tout le long de la route, les anciennes terrasses reprises par la végétation montrent des couleurs flamboyantes sous les derniers rayons du soleil, car des nuages commencent à s'amonceler dans le ciel et le brouillard monte de la vallée de la Roya.

Nous rangeons nos sacs à dos et vérifions leur contenu : camping gaz, sac de couchage chaud, karimat (petit matelas de sol), etc, puis nous quittons Les Celles et prenons une piste caillouteuse vers la bergerie sous la **cime Causséga** (1741 m), après avoir franchi le ruisseau de l'Ubaghette. Après le bâtiment en très bon état de la bergerie, nous passons devant le monument, oeuvre de l'artiste Sacha Sosno, en hommage aux onze hommes



d'équipage de l'avion américain Liberator qui s'est abattu ici en 1944 lors d'une mission de guerre. Onze stèles de granit, émouvantes, rappellent à tous leur sacrifice. On peut lire sur une plaque le texte suivant : « *Le 12 septembre 1944 le B 24 Liberator « Dallas Lady » s'écrasa sur la montagne de la Corne de Bouc. Nous rendons hommage aux onze aviateurs américains venus libérer la France et l'Europe de la tyrannie. A travers ce monument, les Français saluent le peuple des Etats Unis d'Amérique. Septembre 1991. La commune de Fontan.* »

Dans le brouillard qui s'est levé, nous ne trouvons pas la borne 231 au pied des enclos de pierres de **Causséga**, si semblables à certaines gravures de la vallée des Merveilles et qui ont permis leur interprétation. Non loin de là, nous tombons sur une belle cabane, installée par le parc national du Mercantour dans ces lieux de pacage des troupeaux pour aider les bergers à se protéger des loups. Mais la cabane est fermée et donc malheureusement inaccessible... L'heure passant, nous devons nous faire à l'idée de passer la nuit à la belle étoile, en dessous de cette cabane, à côté d'un beau pin sylvestre.

Heureusement, nos sacs de couchage bien chauds nous le permettent. Nos gourdes sont pleines et grâce à notre réchaud nous allons prendre une soupe chaude, ainsi qu'une purée aux saucisses. Ce repas sous les étoiles est frugal mais très apprécié. Puis, comme le froid s'installe, nous ne traînons pas pour mettre en place notre campement. Les couvertures de survie, étalées par terre à un endroit assez plat et moelleux, grâce aux herbes et aux aiguilles de pins,

nous y allongeons dès 19 heures nos tapis de sol puis nos sacs de couchage. Et le regard plein d'étoiles, nous nous endormons sans crainte. Au réveil, le lendemain matin, l'extérieur des sacs est dur et tout blanc. La nuit, la température a dû descendre bien dessous de zéro mais sans nous gêner, nos sacs étant prévus pour résister à moins 10 degrés.

*En haut à gauche : couleurs d'automne aux granges des Celles.*

*En haut à droite : la bergerie sous la cime de Causséga.*



*Bivouac au plateau de la Ceva. A l'aube il ne fait pas chaud et les duvets sont givrés, mais quel spectacle !*



La montée du vallon de la Ceva au lac Jugale (ci-dessus), qui est en partie gelé (ci-dessous).



Ci-dessous et ci-contre : la cabane pastorale sous le lac Jugale et ses graffitis du XVII<sup>ème</sup> siècle.



Les effets du soleil rasant sur le givre qui nous environne sont superbes : un spectacle très photogénique ! Le petit déjeuner est réduit par le manque d'eau, mais nous levons le camp vers 9 heures, régénérés par le soleil et sans avoir vu âme qui vive.

Nous retrouvons le chemin manqué la veille, assez haut en altitude, après avoir traversé la belle forêt qui s'étend sous la **crête des Conques**, vers la borne 232 où un embranchement offre deux directions : vers le col de Raus en traversant les pentes de Chagiassse Bron, ou vers le pas de Jugale, direction que nous prenons. Peu après, nous rencontrons la fameuse cabane en pierres : elle est en très mauvais état à l'intérieur et, tout compte fait, nous y aurions passé une bien mauvaise nuit. Aucun regret donc pour notre bivouac en plein air, qui a mis un peu de piment à notre randonnée !

A 2172 m, le **lac Jugale** est déjà en partie gelé. Au loin, vers le sud-est, les cimes de Torrage et Peirevieille ressortent bien en relief au dessus d'une mer de nuages. Nous sommes seuls, et c'est à partir de là que nous commençons à patauger dans 20 centimètres de neige poudreuse qui recouvre tout ce secteur jusqu'au **pas de Colle Rousse** (2261 m) et au **mont du Bec Roux** (2368 m), atteint en peu de temps. Jo et Dédé réalisent une trace excellente.

Du sommet, la vue s'étend vers le site des Merveilles et le mont Bégo, peu enneigé ainsi qu'il le restera tout au long de cet hiver 2006-2007, particulièrement doux. Les lacs Saorgin, Fourcat et Long Supérieur resplendissent sous la lumière intense du soleil de midi. La cime des Lacs, celle des Verrairiers, le pas de l'Arpette et le Grand Capelet apparaissent tout de blanc vêtus.

Nous redescendons, les yeux pleins des beautés de la nature préservée, par des pentes douces et sans danger. Nous repassons sous la cime de l'Escandail, où une vingtaine de chamois nous sont apparus sur les



*En haut : l'arrivée à la cime du Bec Roux avec au fond le pas de l'Arpette, la cime du Diable et la cime des Lacs. Ci-dessus : la Haute Roya vue en direction du massif du Marguareis, depuis le Bec Roux.*



pentons la veille. Dans la cabane de bergers où nous devons dormir, on distingue des gravures sur les murs : certaines sont datées des années 1600, ce qui prouve une présence humaine très ancienne en dépit des diables et des sorcières que l'on disait hanter ces lieux au Moyen Age !

Plus bas, nous retrouvons la fameuse balise ratée la veille. Et c'est fatigués mais très heureux de notre séjour plein de découvertes, que nous rejoignons notre véhicule aux portes du parc national du Mercantour, où les arbres aux couleurs d'automne resplendissent à la lumière du soleil couchant.

*Le mont Bégo, les lacs Long Supérieur et Fourcat, le refuge CAF et la vallée des Merveilles vus de la cime du Bec Roux.*

# ROYA-BEVERA MAGAZINE

Ont collaboré à cette rubrique : Mmes. Michèle **BENVENUTTI**, MM. José **BANAUDO**, Michel **BRAUN**, André **LAURENTI** et Jean-Michel **PASTORE**, l'Association pour le Développement touristique de la Roya Bévéra, l'Association française des Amis de la Crèche et le Parc national du Mercantour.

## NICE : RESTAURATION DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE BON VOYAGE

Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises cette chapelle qui, bien que située à la sortie de Nice dans la vallée du Paillon, a un rapport historique direct avec notre haut-pays. C'est là, en effet, que les voyageurs qui gagnaient la Bévéra, la Roya et le col de Tende adressaient une dernière prière à la Vierge avant d'entreprendre leur périlleuse entreprise. Délaissé depuis plusieurs décennies, ce petit sanctuaire est en cours de restauration à l'initiative de la Fédération des Associations du Comté de Nice, avec la participation financière du ministère de la Culture. La nouvelle porte est réalisée gratuitement par Jacky Giusto, menuisier à Tende, et la croix par un ferronnier de Tourrette-Levens. Le 6 octobre, la nouvelle cloche a été baptisée par Mme. Suzanne Nucéra et M. Adolphe Viani, et un concert de piano a été donné pour réunir une partie des fonds encore nécessaires au chantier. Ce dernier a d'ailleurs permis de mettre à jour le canal qui alimentait les moulins et irriguait les jardins du quartier de Riquier. Le 24 décembre 2007, la chapelle accueillera pour la première fois depuis bien longtemps la messe de minuit de Noël. *Contact : Fédération des Associations du comté de Nice, tél. 04 92 04 11 81.*

## L'AUTHION : DEUX COMMÉMORATIONS

◆ **Une table d'orientation à Peïra-Cava** : une nouvelle table d'orientation a été inaugurée en juillet à Peïra-Cava, offrant un panorama sur les bassins de la Vésubie, du Paillon et de la Bévéra. Cet équipement a été réalisé grâce à la participation financière de l'Etat, de la région, du département, de la commune de Lucéram et de l'automobile club de Monaco, organisateur du rallye de Monte-Carlo qui, après un an d'absence, repassera le 27 janvier 2008 au col de Turini.

◆ **Reconstitution des combats du col de Braus** : à la mi-septembre, les membres de plusieurs associations de collectionneurs de véhicules et équipements militaires anciens ont effectué pendant deux jours autour du col de Braus, entre Paillon et Bévéra, une reconstitution des combats qui ont précédé la libération de Sospel à l'automne 1944.

## ROYA : LA 7<sup>ème</sup> « VALLEE DES SANTONS »

Dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> édition de la fête de la Roya-Bévéra qui s'est tenue à Menton le 14 octobre, l'Association française des Amis de la Crèche a présenté aux nombreux visiteurs le programme de la prochaine « Vallée des Santons ». Celle-ci se déroulera du 16 décembre 2007 au 6 janvier 2008 dans tous les villages de la vallée de la Roya. La journée inaugurale aura lieu **le 16 décembre à Saorge**, avec un marché de Noël, les stands des villages de la vallée et de leurs associations, et diverses animations dans une ambiance de musiques et de chants traditionnels. Une navette sera assurée ce jour-là entre la gare SNCF de Fontan-Saorge et le village de Saorge. *Contacts : AFAC tél. 04 93 85 09 60 ou ADTRB tél. 04 93 04 92 05.*

## VINTIMILLE : UN ITINERAIRE ROMAIN

L'accès à neuf principaux sites historiques échelonnés de La Turbie à Vintimille, le long de l'ancienne voie romaine Iulia Augusta, est désormais facilité par un titre unique, la carte Via. Les quatre premiers sites se visitent en France : trophée des Alpes à La Turbie, oppidum ligure du mont des Mules, tombeau de la villa Lumone à Roquebrune

## LES FESTIVITES DE DECEMBRE 2007 EN ROYA-BEVERA

- **8 décembre à Sospel** : atelier de Noël et spectacle à la bibliothèque. 04 93 04 15 80, [www.sospel-tourisme.com](http://www.sospel-tourisme.com)
- **15 décembre à Sospel** : marché de Noël. 04 93 04 15 80.
- **16 décembre au 6 janvier 2008** : 7<sup>ème</sup> édition de la Vallée des Santons à Breil, Fontan, Saorge, La Brigue et Tende. 04 93 04 92 05.
- **16 décembre à Sospel** : spectacle et goûter du Noël des enfants à la salle polyvalente. 04 93 04 15 80.
- **24 décembre à Breil** : messe de Noël à l'église Sancta Maria in Albis. 04 93 04 99 76, [www.breil-sur-roya.fr](http://www.breil-sur-roya.fr)

et musée de préhistoire de Menton. Les cinq autres se trouvent sur la commune de Vintimille : site préhistorique des Balzi Rossi, jardins botaniques Hanbury, musée archéologique Girolamo Rossi dans la forteresse de l'Annunziata, bornes milliaires romaines de l'église San Michele et fouilles de la cité romaine d'Albintimilium. *Contact : Service communication de la Communauté d'agglomération de la Riviera Française, 5 rue St. Charles, 06500 Menton. [www.viajuliaaugusta.com](http://www.viajuliaaugusta.com)*

## BERGHE : LE GITE RURAL

En complément aux sites internet sur les activités touristiques recensés dans la rubrique « La Roy@ et la Bévér@ sur le net » dans le HP n° 69, voici l'adresse du gîte rural Le Berghon, hameau de Berghe-Inférieur, 06540 Fontan : [www.leberghon.com](http://www.leberghon.com)

## SAORGE : DEUX EXPOSITIONS

◆ **Exposition Vauban** : dans le cadre du bicentenaire de la mort du maréchal Vauban, célébré dans toutes les régions frontalières de France où le grand architecte militaire du roi Louis XIV a exercé son art, une exposition a été organisée du 14 juillet au 30 août à la mairie de Saorge par Maurice Moréna et l'association Saurgium. Regroupant des objets anciens, armes, faïences, plans, gravures et livres, ainsi que l'armorial des familles saorgiennes, cette exposition évoquait en particulier l'ancien fort St. Georges qui a longtemps fait du village une place forte imprenable, barrant la route du col de Tende aux armées d'invasion venant de Provence. Prise en 1691 par des troupes françaises accompagnées d'auxiliaires irlandais, la forteresse fut inspectée par Vauban en 1693, avant de redevenir piémontaise trois ans après suite au traité de Turin. Un siècle plus tard, en 1794, elle fut rasée après sa prise à l'issue de la campagne menée par les généraux Bonaparte, Masséna et Rusca pour conduire les armées révolutionnaires françaises en Italie.

◆ **Exposition d'art Anne Slacik** : du 14 octobre 2007 au 31 mai 2008, le monastère de Saorge accueille une expédition de peintures, pigments et livres peints de l'artiste Anne Slacik. Le vernissage a eu lieu le 13 octobre, agrémenté d'une rencontre lecture avec des poètes et d'un concert de violoncelle de Jean-Sébastien Bach.

## BREIL : ACTIVITES SPORTIVES ET DE PLEIN AIR

◆ **Le « Raid vert » des lycées** : plusieurs lycées des Alpes-Maritimes, de Cagnes à Menton, ont participé en mai dernier au « 7<sup>ème</sup> Raid vert » qui se déroulait cette année à Breil-sur-Roya. Cette manifestation a rassemblé plus d'une centaine de jeunes participants dans des épreuves de biathlon (vélo tous terrains et tir à l'arc), d'escalade et de canoé-kayak, cette dernière sous forme d'un parcours de descente sur la Roya. Trois lycées niçois, Guillaume Apollinaire, Les Eucalyptus et Masséna, se sont classés les premiers de ce raid qui a permis à beaucoup d'élèves de découvrir les charmes de notre vallée.



*Ci-dessus, la finale du trophée de France de modélisme nautique le 2 septembre sur le lac de Breil. Ci-contre et en bas à droite, les participants du concours de pêche des enfants le 19 août. Photos Jean-Michel PASTORE*

♦ **Marche d'Airole à Breil** : c'est au mois de mai également qu'a eu lieu une marche de 13,3 km d'Airole à Breil, par Fanghetto et le sentier en rive gauche de la Roya. Cette manifestation très conviviale a réuni plus de 80 marcheurs de tous âges et de tous niveaux, qui se sont promis de la renouveler en 2008 en sens inverse, de Breil à Airole.

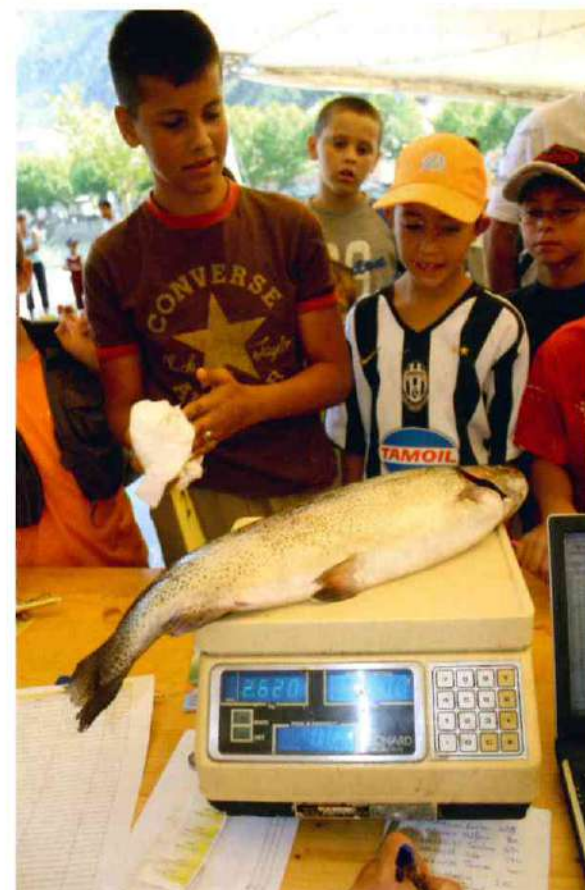
♦ **Activités de l'été au bord du lac de Breil** : cet été deux manifestations ont rassemblé de nombreux participants au bord du lac, le 19 août le concours de pêche des enfants et le 2 septembre le trophée de France de modélisme nautique, organisé par le club Breil-sur-Roya Offshore. *Contact : M. Jean-Michel Dalmasso, tél. 06 25 13 43 83.*



*A gauche, le hameau de Berghe Supérieur (commune de Fontan), dont l'église vient d'être admirablement restaurée intérieurement et extérieurement. Photo José BANAUDO*

## LA BRIGUE ET TENDE : LES 60 ANS DU RATTACHEMENT

Les 15 et 16 septembre, diverses manifestations ont commémoré dans les deux villages les 60 ans du rattachement de Tende et La Brigue à la France: messes, cérémonies aux monuments aux morts, conférences, lecture des récits du docteur Vincent Paschetta par sa petite fille et projection d'un film de René Sassi.





La façade principale de l'église Notre-Dame de la Merci à Berghe Supérieur, qui vient d'être restaurée au printemps 2007. Le HP n° 68 a consacré un article à la restauration exemplaire de l'intérieur de cette église, à l'initiative de l'association Protection et valorisation du patrimoine berghais. Photo José BANAUDO

A cette occasion, l'exposition « Frontières et douaniers dans le Haut-Pays niçois et mentonnais 1860-1947 » a été présentée à la salle des fêtes de La Brigue. Cette exposition itinérante avait été inaugurée en juillet à St.Martin-Vésubie, avec la participation de l'administration des Douanes, du Parc national du Mercantour, de la région, du département et des différentes communes concernées.

## LA BRIGUE : LES STAGES DE LA MAISON DU PATRIMOINE

Sensibilisée par les métiers de tradition et de création, l'association Patrimoine et Traditions brigasques a reconduit cet été l'organisation d'ateliers dans la maison du patrimoine. Destinés aussi bien aux enfants qu'à leurs parents, ces ateliers ont proposés des stages de sculpture sur bois et sur pierre, dessin et aquarelle, patchwork, boutis, carton plume et piquage de laine cardée : de quoi satisfaire les aptitudes les plus diverses, de la main puissante du sculpteur à celle si légère de la brodeuse.

Nous avons eu le privilège d'assister au travail du bois auprès des juniors, sous la houlette de Joseph avec le précieux concours de Maurice. Venus d'Agen, Auxerre, Cagnes-sur-Mer, Golfe-Juan, Marseille, St.Laurent-du-Var et Tende rejoindre les petits Brigasques, les voici très affairés dans la maison du patrimoine. Louise, Aymeric, Florian, Ramon, Maxime et Elodie s'appliquent à la réalisation de boîtes à sel à l'intention de leurs mamans. De leur côté, David, Ophélie, Gaétan et Juliette découpent avec soin des cochons bien dodus qui se transformeront, grâce à ces petits doigts agiles, en autant

de porte-torchons ou porte-clés. Leurs motivations ? Le plaisir de bricoler, d'apprendre la technique de base du travail du bois, de se retrouver entre copains en réalisant un objet joli et utile, souvenir de leurs vacances à La Brigue. « C'est pour moi, nous dit Joseph, une satisfaction de transmettre ce savoir-faire. Je suis heureux de valoriser cette activité manuelle sur un matériau magnifique et noble comme le bois. Ces gamins savent à présent nommer les outils mis à leur disposition, ils sont fiers de réaliser un travail dans un domaine qu'ils sont en train de découvrir ». Comme quoi, le mot vacances n'est pas nécessairement synonyme d'oisiveté.

L'après-midi, réservée aux mamans et aux dames désireuses de s'initier à une technique artisanale bien voisine d'un art plastique, nous permet de participer à l'approche de la pratique du feutrage : la laine cardée. Chantal et Christine, organisatrices du stage, ont déjà préparé à l'intention de chaque participante un sachet contenant le matériel nécessaire : laines, aiguilles, blocs de mousse et même trois feuillets explicatifs permettant de poursuivre chez soi la réalisation de divers ouvrages. Cette belle organisation est très appréciée. Il s'agit de confectionner un petit mouton où se trouvent entremêlés plusieurs tons de laine. Dans une corbeille, Chantal et Christine ont représenté une crèche naïve dont les divers personnages sont réalisés selon la même technique. Les laines teintées à partir de pigments naturels rehaussent avec chaleur ces petits personnages, que l'on retrouvera à l'exposition de crèches pour la Noël 2007. Remercions ces bénévoles dévoués qui consacrent une partie de leur temps durant la période estivale pour faire partager leurs passions aux autres. Contact : Association Patrimoine et Traditions brigasques, Maison du Patrimoine, 06430 La Brigue. Tél. 04 93 79 09 34.



Les ateliers d'été de la Maison du Patrimoine brigasque : ci-dessus, Joseph et Maurice transmettent leur savoir-faire aux enfants ; ci-dessous, Christine enseigne le travail de la laine aux adultes. Photos Michèle BENVENUTI





Cet été, la commune de La Brigue a accueilli une grande fresque illustrant la prise de la Bastille (14 juillet 1789), oeuvre de l'artiste peintre Alain Benedetto.  
Photo Michèle BENVENUTTI

## TENDE : UN EXERCICE SANITAIRE A CASTERINO

Le 28 septembre, alors qu'une première neige tombait sur les sommets de la Haute Roya, les services vétérinaires de la préfecture des Alpes-Maritimes ont procédé à un exercice près du hameau de Casterino. Il s'agissait de simuler l'isolement de troupeaux contaminés par des cas d'apparition de cas de fièvre aphteuse. Les gendarmes, les sapeurs pompiers, la DDASS, la DDE, la DDA, le Groupement de défense sanitaire des animaux et le Parc national du Mercantour ont participé à cet exercice, dont un bilan sera tiré pour parfaire l'organisation des mesures à prendre en cas de crise sanitaire.

## TENDE : NOUVELLES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

◆ **Restauration de l'intérieur de la collégiale de Tende** : l'intérieur de la collégiale Notre-Dame de l'Assomption, dont certaines peintures sont détériorées par d'anciennes infiltrations d'eau aujourd'hui colmatées, va être prochainement restauré. Les travaux de réfection des murs et des voûtes ont été adjugés sur appel d'offres aux entreprises Slammat, à Nice, et Ysmael à Lyon.

◆ **Exposition « Merveilles du temps, temps des Merveilles »** : cette exposition sur l'évolution de la notion du temps et de sa mesure est visible jusqu'au 31 mars 2008 au musée des Merveilles à Tende. Elle aborde notamment cette problématique au travers des gravures du mont Bégo, dont certaines pourraient illustrer le cycle des saisons en fonction de la variation de la course du soleil et de la position des étoiles. *Contact : Musée des Merveilles, avenue du 16 Septembre 1947, 06430 Tende, tél. 04 93 04 32 50, www.museedesmerveilles.com*

◆ **Exposition J.G. Inca « Les Dolomites, voies de lumière »** : le peintre Jean-Georges Inca a exposé du 28 juillet au 19 août à la galerie Maz à Tende ses nouvelles œuvres inspirées par le massif calcaire italien des Dolomites, où réside son ami l'alpiniste Reinhold Meissner. *Contact : Galerie Jean-Georges Inca, place de la Section TB, 06430 Tende, tél. 06 15 76 56 59, www.jg-inca.com*

◆ **Convention pour la sauvegarde des gravures des Merveilles** : le Parc national du Mercantour et la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) ont signé début octobre à Tende, en présence de M. Dominique Vian, préfet des Alpes-Maritimes, une convention sur la protection des gravures de la vallée des Merveilles, du mont Bégo et de Fontanalba. Aux termes de cette convention, l'Etat fournira un concours financier de 150.000 euros et apportera l'expertise de ses services culturels pour aider le parc national à préserver ce patrimoine fragile. La fréquentation annuelle du secteur est estimée à environ 40.000 personnes, ce qui nécessite une surveillance accrue pour éviter les dégradations involontaires des gravures et celles qui pourraient être dues au vandalisme.

## COL DE TENDE : DERNIERES DEMARCHES AMINISTRATIVES POUR LE NOUVEAU TUNNEL

Le projet du nouvel tunnel routier du col de Tende a fait l'objet d'une enquête d'utilité publique du 4 juin au 13 juillet en mairie de Tende. En France, après approbation par le sénat le 25 septembre et l'assemblée nationale le 11 octobre, la déclaration d'utilité publique devrait intervenir sous peu, suivie du lancement des appels d'offres. La maîtrise d'ouvrage du chantier sera attribuée à l'Italie, qui finance 58,35 % du budget contre 41,65 % pour la France. Si tout se passe selon les délais prévus, les travaux commencent courant 2008 pour une mise en service temporaire de la nouvelle galerie à double sens de circulation en 2012. L'actuel tunnel sera alors fermé et entièrement restructuré, pour rouvrir en 2015. Les deux ouvrages seront alors exploités chacun pour un sens de circulation.

## BORGO SAN DALMAZZO : LE MUSEE DE L'ABBAYE DE PEDONA

Dans cette localité piémontaise au confluent du Gesso et de la Vermenagna, jumelée depuis quelques années avec Breil-sur-Roya, le musée de l'abbaye présente le résultat de dix ans de travaux archéologiques. La cité romaine de Pedona est devenue un lieu de culte lombard puis le siège de l'abbaye médiévale d'où les Bénédictins ont franchi les Alpes pour créer d'autres communautés placées sous le vocable de leur saint patron : St.Dalmas-le-Selvage, St.Dalmas-Valdeblore et St.Dalmas-de-Tende. L'église est ouverte tous les jours et le musée se visite les samedis et dimanches après-midi de 15 à 18 heures. *Contact : Museo dell'Abbazia di Pedona, via Ospedale 2, Borgo-S.Dalmazzo (CN), tél. (0039) 0171 26 25 73.*



Document Museo dell'Abbazia

## DISPARITION DE L'ABBE SERRETTO

Les Mentonnais ont été nombreux à rendre hommage à l'abbé René Serretto, décédé le 8 août dernier à l'âge de 83 ans. Avant d'exercer ses fonctions à l'église St.Jean-Baptiste de Nice puis à celle du Sacré Coeur de Menton, René Serretto avait débuté son ministère religieux en 1949 à St.Dalmas-de-Tende, où il avait exercé cinq ans.

## CALENDRIER V.T.T. EN ROYA-BEVERA EN 2008

◆ **Le 20 janvier** : Quatre heures VTT du Mercantour sur neige, en relais par équipes de deux à Casterino (Tende). Tél. 04 93 04 92 05, www.raiddumercantour.com

◆ **Deux journées en mars** : Rallye freeride sospellois, deux jours de courses avec quatre spéciales descendantes chronométrées à Sospel. Tél. 06 70 76 57 05, www.sospelvtt.net

◆ **Les 12 et 13 avril** : « Le loup du Bois Noir », le 12 épreuve de VTT enduro-freeride « La calade du loup » sur un nouveau parcours, le 13 épreuve de VTT Xcountry « Le crapahu du Bois Noir » à Breil. Tél. 04 93 04 46 73 ou 06 19 92 40 60, www.vcbreil.com

◆ **En juillet** : Raid VTT du Col de Turini à Sospel. Tél. 06 70 76 57 05, www.sospelvtt.net

◆ **Été 2008 (date à fixer)** : Trail 24 heures non stop en solo ou par équipes de trois ou six à Sospel. www.raiddumercantour.com

# LA «PETITE HISTOIRE» DU HAUT-PAYS

Parmi les lecteurs du « Haut-Pays », combien ne possèdent-ils pas dans leur grenier, leurs malles ou leurs tiroirs, des souvenirs de famille tels que vieux articles de journaux, photos, cartes postales, gravures, etc... Ces objets, qui paraissent parfois bien anodins ou d'une valeur strictement personnelle, représentent peut-être un intérêt pour l'histoire de nos vallées. Ils peuvent en effet rappeler des anecdotes ou des événements plus ou moins oubliés, voire même révéler des épisodes ignorés de la vie du haut-pays. Cette fois-ci, à côté de documents anciens voici plusieurs photos actuelles réalisées par des lecteurs curieux et attentifs aux plus modestes témoignages de l'histoire.



## UN ORATOIRE A LIBRE

M. Gilbert AMERIO a photographié ci-contre à gauche près de Libre (commune de Breil) cet oratoire méconnu, où subsiste une petite croix de fer mais plus de statuette dans la niche. Cette « madonetta » se trouve dans la région de Dréyé au lieu-dit Ca-di-Frati (la maison des moines). Qui en sait plus sur ses origines et à qui était-elle consacrée ?



## UN GRAFFITI A PIENE

MM. Jean-Marcel CORDIER, Henri GUIGUES et Raoul BARBES nous ont signalé le curieux graffiti ci-dessus. Il est gravé sur la face verticale d'un rocher, en bordure et côté amont du chemin qui relie le hameau de Piène Basse à celui de Piène Haute (commune de Breil). Ce chemin, au sud du vallon du Riou, traverse un territoire qui fut génois jusqu'au Premier Empire, puis piémonto-sarde et enfin italien jusqu'au rattachement de ces hameaux à la France en 1947. L'ensemble tient sur un carré de 50 x 50 cm environ, la taille des lettres est très inégale et la gravure d'assez mauvaise qualité. L'ensemble tient dans un carré de 50 x 50 cm environ. Ce graffiti se lit de la manière suivante : PNF est l'abréviation de « *partito nazionale fascista* ». Son emblème est le faisceau de licteur, grossièrement représenté en bas à gauche, suivi de A pour « *anno* » et du nombre XIII en chiffres romains. En 1922, le parti national fasciste italien a effectué avec succès sa marche sur Rome, à l'issue de laquelle le roi a confié le poste de premier ministre à Benito Mussolini. Par la suite, l'année 1922 a été considérée comme l'an 1 de l'ère fasciste, exprimée en chiffres romains. En 1934, celle-ci venait donc de célébrer son douzième anniversaire et d'entrer dans sa treizième année, d'où la gravure A XIII.

On peut rappeler, à l'opposé, l'action des partisans italiens dont la mémoire est célébrée par un petit monument au nord de Saorge près de la rive gauche de la Roya.



## UNE STELE A LIBRE

C'est encore M. Gilbert AMERIO qui a trouvé à Libre cette stèle en marbre au lieu-dit Les Vallons, au dessus de l'ancien chemin multetier qui relie Libre à Breil.

Ce monument a été érigé à la mémoire du « *guardia di finanza* » (douanier) italien Antonino Colloca qui s'est tué à cet endroit le 2 février 1926 en glissant sur le sol mouillé par une nuit pluvieuse, alors qu'il effectuait une mission au quartier de Cotte. Vu l'époque, l'emblème de la douane est encadré par deux faisceaux de licteurs, symboles du régime fasciste italien.

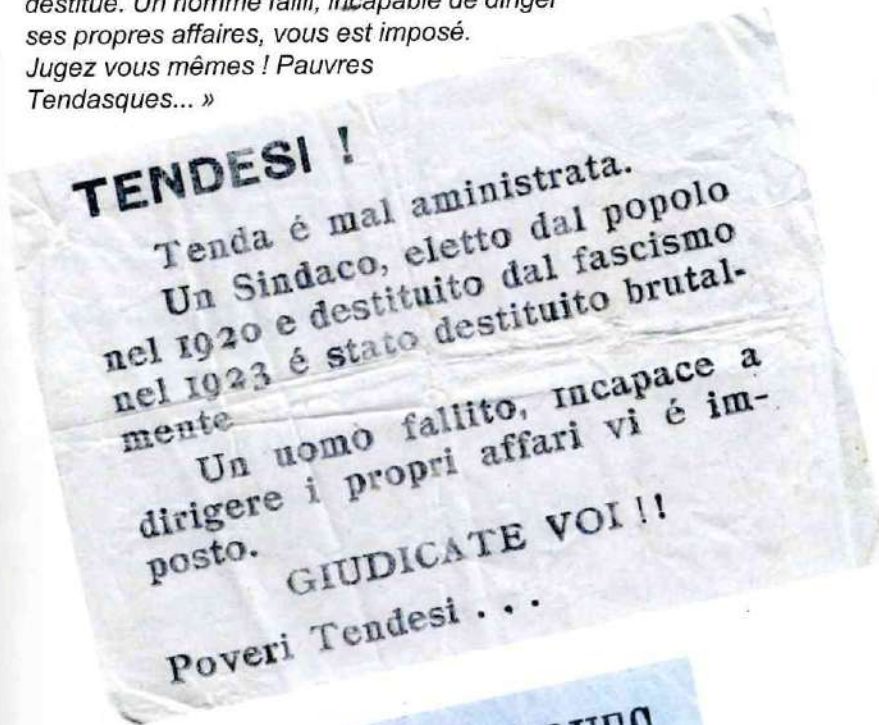
## PREMIERE ECOLE FRANÇAISE A LIBRE

M. Gilbert AMERIO nous envoie également cette photo qui montre la première classe française du hameau de Libre en octobre ou novembre 1947, quelques semaines après le rattachement à la commune de Breil. Une rentrée scolaire certainement mémorable pour cette vingtaine d'élèves : comme ceux de Piène, La Brigue, Morignole, Granile, St.Dalmas, Tende et Viévola, ils avaient quitté au début de l'été un instituteur italien et reprenaient les cours en français !



## QUELQUES TRACTS DE L'EPOQUE DU RATTACHEMENT A TENDE

M. François OTTAVI nous a prêté deux tracts significatifs de l'ambiance tendue qui a précédé le rattachement de Tende et de La Brigue à la France entre 1945 et 1947. Voici la traduction de celui rédigé en italien : « *Tendasques ! Tende est mal administrée. un maire, élu par le peuple en 1920 et destitué par le fascisme en 1923, a été brutalement destitué. Un homme failli, incapable de diriger ses propres affaires, vous est imposé. Jugez vous mêmes ! Pauvres Tendasques...* »



M. Armand OLIVIERO, de Tende, a extrait de son exceptionnelle collection les deux bulletins de vote ci-contre. Ils se réfèrent sans doute au scrutin du 12 octobre 1947, car lors du plébiscite des 29 et 30 avril 1945 le bulletin « non » n'était semble-t-il pas prévu. En 1947, on a également utilisé des bulletins portant des mentions plus officielles : « République française, liberté - égalité - fraternité. Approuvez-vous le rattachement à la France des vallées supérieures de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya ? Oui - Non »

Et pour terminer, voici encore quelques beaux documents de la collection Armand OLIVIERO sur le rattachement...

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**VILLE DE**  
**LA BRIGA DE NICE**

*Chers Concitoyens,*

Après 85 ans d'humiliations nous retrouvons aujourd'hui notre vraie PATRIE.

Le 15 Avril 1860 nos grand-pères ont à l'unanimité demandé le retour de notre pays à la France, mais les dirigeants d'alors n'en ont tenu aucun compte et pour réserver une chasse à un Monarque ont sacrifié les intérêts et bafoué les aspirations de 6.000 paysans.

Malgré toutes les propagandes; malgré le fascisme avec ses méthodes barbares, le cœur des BRIGASQUES est toujours resté FRANÇAIS et aujourd'hui, nous en sommes sûrs, vous direz à l'unanimité comme l'ont fait nos ancêtres: QUE VOUS VOLEZ REDEVENIR FRANÇAIS.

Ne vous laissez pas influencer par certains esprits mal intentionnés que pour pouvoir continuer à spéculer sur vos misères voudraient que vous restiez toujours en esclavage.

Notre devise n'est plus "Croire, obéir et Combattre" mais: **LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE**

**BRIGASQUES**: malgré les blessures que nous a laissés la guerre, nous pouvons regarder l'avenir avec confiance. Notre Pays sera un centre de tourisme de première importance, nos terres seront revalorisées; vous pourrez facilement vendre les produits de nos campagnes et non à des prix dérisoires comme dans le passé, et vous vivrez en **HOMMES LIBRES**.

Manifestez votre joie de redevenir français, **PAVOISEZ** aux COULEURS FRANÇAISES

**Vive LA FRANCE**  
**Vive la REPUBLIQUE**  
**Vive le Général DE GAULLE**  
**Vive le PREFET des ALPES - MARITIMES**

LA BRIGA DE NICE, LE LE COMITÉ DE LIBÉRATION

*Cari Concittadini,*

Dopo 85 anni d'umiliazioni, ritroviamo oggi la nostra vera PATRIA.

Il 15 Aprile 1860 i nostri nonni hanno a l'unanimità, domandato il ritorno del nostro paese alla **FRANCIA**, ma i dirigenti d'allora non ne tennero conto, e per riservare una caccia ad un Monarca hanno sacrificato gli interessi e le aspirazioni di 6.000 Contadini.

Malgrado tutte le propagande, malgrado il fascismo con i suoi metodi barbari, il cuore dei BRIGASCHI è sempre stato FRANCESE ed oggi ne son certo, direte unanimi, come lo fecero i nostri antenati, **CHE VOLETE RIDIVENIRE FRANCESI**.

Non lasciatevi influenzare da certi spiriti male intenzionati che per poter continuare a speculare sulle vostre miserie vorrebbero che restiate sempre nella schiavitù.

La vostra divisa non è più "Credere, Ubbidire, Combattere" ma **"LIBERTA - EGUALIANZA - FRATELLANZA"**

**BRIGASCHI**: malgrado le piaghe che la guerra ci ha lasciato possiamo guardare l'avvenire con fiducia: il nostro paese sarà un centro di turismo di prima importanza, le nostre terre saranno rivaio-rizzate, potrete facilmente vendere i prodotti della nostra campagna non a vile prezzo come nel passato e vivrete da **UOMINI LIBERI**.

Manifestate la vostra gioia di ridivenire francesi, **IMBANDIERATE** ai COLORI della FRANCIA.

## BRIGASQUES ET TENDASQUES

Le 23 Juin 1860 le Drapeau Français a été insulté à la BRIGA par les carabiniers Italiens

**EFFAÇONS L'INSULTE**

**Tous FRANÇAIS**  
Tous UNIS derrière le Comité du Rattachement  
**UN SEUL CRI: Vive la FRANCE**

## TENDASCHI

Il 15 Avril 1860 i nostri Pae-Grand han voutau per esse FRANSIRSI, ma i dirigenti n'an pas respetau ar resultatou e ar countrari dei autri pay dee ARPI-MARITIME, **TENDA e BRIGA** sun restai ITALIAN.

N'Italia li ne disian che eravamou de Fransirsi, e n'Fransa eravamou de strangee, queste umiliazioun han tropou durau.

N'ouccasion unica se presenta; a noue de nou lascarla scappaa; voutamou tutti per a FRANSA e questou viaggi ou seremou.

Auremou i nostri dritti, retronveremou a Liberta e ar nostrou Pay n'pocou tempou counoussera a Proussperita che ar merita.

**Viva Tenda Fransersa - Viva a Fransa - Viva a Republica**

Le Comité de Liberation

BRIGASCHI regourdamasse ben der vout der 15 Avril 1860

## BRIGASCHI

I neustri paii-vegli avin vouta per essou franssisi.

Noue adess ama tourna una ouccasion; ne devema pas lascarla scappaa, se de nou ne l'aurema giammai ciù.

Devema voutaa per essou Franssisi eh quest viagg er serema.

Aurema i nostri dritti, endaa et venii com vourema; senza frontiera, senza passapeurti. I pastou auran e sei Bandie i sei Arpi; vendou e acataa librament senza cambi, e essou enfin tranquilli.

**Evviva Briga Franssesea**

**Evviva ah Franssa**

Er Comitai de Liberazioun

## COURRIER DES LECTEURS

Notre lecteur de Cagnes-sur-Mer, M. André LAURENTI, est l'auteur d'un livre sur les tremblements de terre dans les Alpes-Maritimes et d'un article paru dans le HP n° 44 sur les séismes survenus en Roya-Bévéra. Ayant créé un site internet sur les séismes de notre région, il fait le point sur son évolution :

« J'ai le plaisir de vous informer que le site « azurseisme » a subi de profondes transformations durant cet été. Les pages ont été presque toutes uniformisées, d'autres sont encore en travaux. Le plus gros effort a été porté sur le séisme ligure de 1887. Vous pouvez désormais découvrir d'avantage d'informations et de photos, qui rendent la lecture plus agréable. Grâce au scanner performant d'un voisin, j'ai pu numériser les nombreuses diapos de villages et constituer une photothèque relativement riche. En effet, il y a 163 communes dans les Alpes-Maritimes et il ne m'en reste plus que 16 à photographier.

Quelles sont les nouveautés au sujet du séisme de 1887 ? 1 - la situation géographique pour chaque commune, 2 - l'évolution de la population de 1887 à aujourd'hui, 3 - un lien à partir du nom de la localité vers Google Maps, où s'ouvre l'image satellite correspondante, 4 - la mise en place d'un lien vers le cadastre napoléonien des archives départementales pour chaque localité, 5 - plus de photos avec une meilleure définition, 6 - une intensité définie par l'auteur à partir de l'échelle EMS 98, 7 - la mise en place des sources documentaires.

Grâce aux travaux de Philippe Mondielli sur les effets du séisme ligure sur la principauté, une nouvelle page a été réalisée sur Monaco. A propos des intensités, je me suis inspiré du cahier du Centre européen de géodynamique et de séismologie, consacré à l'échelle macrosismique européenne. Je n'ai pas tenu compte des valeurs SisFrance ni de celles du SGA pour ne pas être influencé. Une comparaison sera effectuée ultérieurement, mais cela peut également faire l'objet d'une discussion ou d'un sujet de travail collectif.

Tous les outils sont à présent réunis pour permettre aux étudiants de travailler sur le sujet et établir par exemple des cartes d'intensités. Pour ce qui concerne les Alpes-Maritimes, des investigations sont en cours pour définir l'intensité sur la ville de Menton avec précision. Cet historique va être étendu ensuite à la partie italienne et une page sera également réalisée sur les effets du séisme à l'extérieur des Alpes-Maritimes. Ce travail n'est pas vérifié par une tierce personne, il est certain que des erreurs et des oublis ont dû probablement échapper aux vérifications. N'hésitez pas à faire parvenir vos remarques mais aussi vos suggestions. Voici le lien vers la page qui vous permettra de visiter par commune les effets du séisme ligure : <http://www.azurseisme.com/SeismeLigure.html> »

# BIBLIOGRAPHIE : de nouveaux ouvrages sur le Pays Niçois

## ◆ LES GUIDES VALLEENS.

Cette collection de guides format 12 x 22 cm sous couverture souple est réalisée en collaboration par le Parc national du Mercantour et les Editions du Cabri. Chaque volume traite de l'histoire, du patrimoine architectural, religieux, industriel et militaire d'une vallée, ses villages, sa géologie, sa faune et sa flore, avec une sélection d'itinéraires de découverte pour tous les goûts, de la randonnée pédestre au circuit en automobile.

Après le premier volume **ROYA et BEVERA** (76 pages) paru en 2005, deux nouveaux volumes viennent de sortir de presse :

- **TINEE** (92 pages) et
- **HAUT VERDON** (92 pages).

Chacun des « Guides valléens » est en vente **13,80 euros franco de port** ou

**PROMO** : Les trois (Roya-Bévéra + Tinée + Haut Verdon) **39 euros franco de port** aux Editions du Cabri.

◆ **AIMABLE GASTAUD**, par Christophe Couppenier et Bernard Gastaud, aux Editions Serre. Un livre de 484 pages, format 18 x 25 cm, illustré de photos et documents en noir et blanc. Tende et La Brigue ont été rattachées à la France il y a maintenant soixante ans, en 1947. Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur cet événement, mais son anniversaire était l'occasion de publier la biographie du plus célèbre parmi les artisans du rattachement : Aimable Gastaud. Né en 1900 dans une famille brigasque imprégnée de culture française car implantée sur la Côte d'Azur pour travailler dans l'hôtellerie et les services, il acquit grâce à cette profession la connaissance de quatre langues et connut de nouveaux horizons, en France mais aussi aux Etats Unis et en Russie. En 1944, dès la libération de Nice, il participa à la fondation du comité pour le rattachement de Tende et La Brigue à la France, dont il devint l'animateur le plus en vue. Devant faire face

aux scepticismes et aux oppositions de toutes sortes, trois années d'efforts furent nécessaires au comité pour arriver à ses fins. Après le rattachement, Aimable Gastaud fut élu du canton de Tende, comme conseiller général et tour à tour maire de La Brigue puis de Tende. De nombreux témoignages et documents inédits permettent de se faire une idée plus objective de cette période qui a suscité tant de passions.

En vente **39 euros franco de port** aux Editions du Cabri.

◆ **COSTUMES DU PAYS NICOIS**, par Dominique Veux-Rocca, aux Editions Serre. Un livre de 280 pages, format 24 x 31 cm, relié pleine toile sous jaquette, illustré de 904 photos et dessins en couleurs. Les costumes traditionnels du Comté de Nice font enfin l'objet d'une étude d'ensemble au sein d'un très bel ouvrage, abondamment illustré, qui s'appuie sur des sources historiques d'époque, telles que les nombreuses peintures et gravures des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. Les costumes de la vallée de la Roya, portés par les familles de bergers brigasques et tendasques qui venaient vendre leurs produits dans les grandes villes de la côte, ont très souvent inspiré ces artistes. Cela nous vaut une riche iconographie sur les costumes de la Roya, bien différents de ceux de la région niçoise.

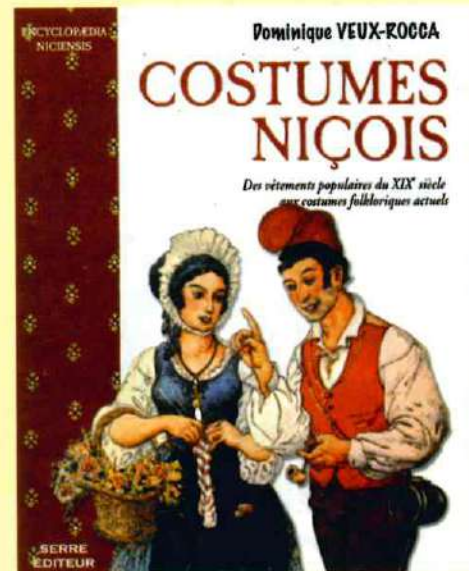
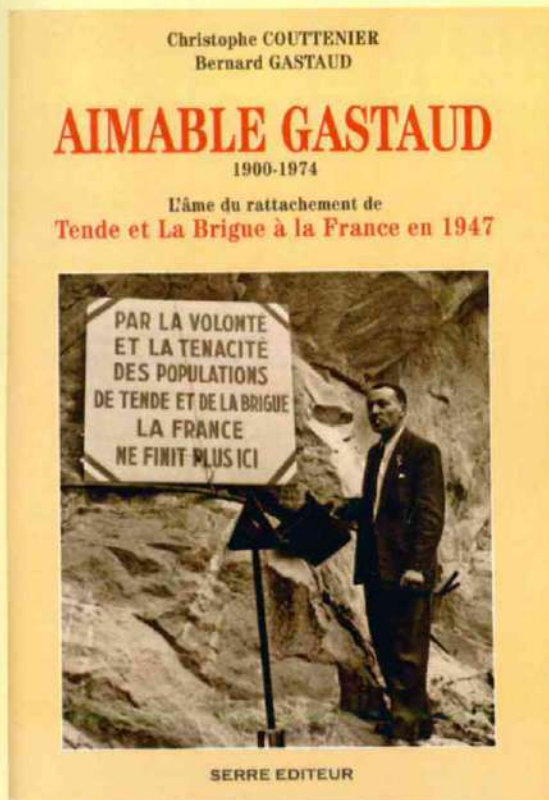
En vente **60 euros franco de port** aux Editions du Cabri.



Commandes à adresser aux **EDITIONS DU CABRI**

Boîte postale 52  
223 route de la Monta  
06540 Breil-sur-Roya

Téléphone 04 93 04 46 91  
Télécopie 04 93 04 92 23  
E-mail : [info@cabri.fr](mailto:info@cabri.fr)  
Site : [www.cabri.fr](http://www.cabri.fr)



**Au sommaire du n°5 :** Tende, les origines de la Cité - Les foires d'automne - La triste fin du Circaete de Moulinet - Il était une fois la Brigue et ses bergers - L'orgue de la Brigue - L'évolution démographique de la Roya (suite) - Douche écossaise en Roya - Roya-Bévéra Magazine - Cuisine : La Pissare de Moulinet.

**Au sommaire du n°6 :** Les photos-souvenirs d'un hiver mémorable - Le dernier toit de chaume de la Roya - Napoléon Bonaparte et deux illustres Brigasques (1ère partie: Bruno Lanteri) - Nature et Environnement : Jean Le Blanc - Moulinet : aperçu historique - Activités scolaires : La Fête des Lumières - Roya-Bévéra Magazine - Cuisine locale : I Cugeli.

**Au sommaire du n°8 :** Une randonnée en Haute-Roya : Les forts du Col de Tende - Nature et Environnement : Pinguicula la carnivore - Les classes de 6ème de Sospel sur les traces des animaux sauvages - SOS gravures : les dégradations de la Vallée des Merveilles - Marche d'approche - Napoléon Bonaparte et deux illustres Brigasques: (2ème partie: Jean-Baptiste Rusca) - Recherches sur les origines de Breil - Le train et la route : quel avenir pour les transports dans nos vallées ?

**Au sommaire du n°9 :** Propos apicoles - Contrôle sanitaire des troupeaux à Tende au XVIIIème siècle - profession: peintre restaurateur fresquiste - L'Authion : images et odeurs du passé - Nature et Environnement : la Bondrée apivore - Dans l'indicateur 1925 - le train et la route : quel avenir pour les transports dans nos vallées ? - Roya-Bévéra Magazine.

**Au sommaire du n°10 :** La Brigue : traditions d'une communauté montagnarde - La "Belle Epoque" au Haut-Pays - Un écrivain breillois : Louis Roya - L'église Sancta-Maria in Albis à Breil sur Roya - Montagne enchantée... montagne amère - La Roya au XVIIIème siècle : les campiers - La Bévéra au XIVème siècle : le juge de Sospel - Souvenirs de Moulinet - le train et la route : quel avenir pour les transports dans nos vallées ? - Roya-Bévéra Magazine.

**Au sommaire du n°11 :** Numéro spécial consacré au 40ème anniversaire du rattachement des villages de Tende, La Brigue, Piène et Libre à la France.

**Au sommaire du n°13 :** Souvenirs de voyage sur la route du Col de Tende au XVIIIème siècle - Loup, qui es-tu ? - L'artisanat sur bois d'olivier - Les fortifications de St. Dalmas-de-Tende - Petite histoire d'un hameau : Piène Basse - Carnaval des enfants - Roya-Bévéra Magazine.

**Au sommaire du n°14 :** La Maglia, une vallée chère aux breillois - Une randonnée en Haute-Roya : de Lac des Mesches aux granges de Gauron - Tende au XVIIIème siècle : les avalanches meurtrières - La première fête du livre pour enfants de la vallée de la Roya - Distillerie de Lavande à Moulinet - Roya-Bévéra Magazine - Bibliographie.

**Au sommaire du n°15 :** Les anciens hameaux de La Brigue - La Roya au XVIIIème siècle : Quand le haut pays était un repère de brigands - Afin que nul ne meure - Saorge : le pays des "Bonzaïs" - La "petite histoire" du Haut-Pays - Sospel : le monument "Mensier" au Mangiabo.

**Au sommaire du n°16 :** Les sapeurs-pompiers de Sospel - les "Panis" de Moulinet - Ouverture de l'Ecomusée du Haut-Pays à Breil-sur-Roya - Escalade en Haute-Roya - Nature et Environnement : La marmotte - Une ascension en Haute-Roya : La montée à la cime de La Nauque - La deuxième fête du livre pour enfants de la Roya.

**Au sommaire du n°17 :** Sospel : La carrière de pierres de l'Agaisen - les anciens combattants de la Haute-Roya - La Giandola : hameau de Breil - Les relations des seigneurs avec la communauté de Tende - Morignole : le dernier troupeau - Moulinet : la restauration du cadran solaire - Cuisine locale : la "crichente".

**Au sommaire du n°18 :** L'électricité dans le Haut-Pays - Les doyens des bergers de La Brigue nous ont quittés - Deux places ensoleillées - Les glaciers de Moulinet - Des caméléons de béton, ou le camouflage des fortifications italiennes - Un cantique et une chanson de Moulinet.

**Au sommaire du n°19 :** Fanfares et musiques de Sospel - Les festivités carnavalesques à Breil et Saorge - A Stacada d'Breil - le château de Malamort - Le retour du grand casseur d'os - Airole - Breil : une marche internationale.

**Au sommaire du n°20 :** La Brigue, Tende et Fontan : faits marquants de 1944 - La lavande - A propos des gravures des Merveilles - Les artistes du Haut-Pays.

**Au sommaire du n°22 :** L'activité des partisans à Tende - L'eau miraculeuse - Carpe diem - Extension de l'Ecomusée du Haut-Pays - la légende de la sorcière de la Valmasque - Art et culture : Eugène Comencini - Sospel : images d'un transport en 1929.

**Au sommaire du n°23 :** Morignole, les racines et le présent - Le "bain du sémite" à Saorge - le chasseur "P47" de Tende - Travaux de forge à Sospel - Roya-Bévéra Magazine - Une petite randonnée en pays brigasque.

**Au sommaire du n°27 :** Le sentier botanique de Sospel à Olivetta - le foin de nos vallées - Les grandes dates de l'histoire de la Roya et de la Bévéra - L'école de Granile - L'édition régionale - Crues de septembre - Souvenirs de guerre - Peintre à Saorge.

**Au sommaire du n°28 :** Les maisons d'abeilles de la Roya - Grandes dates de l'histoire de la Roya et de la Bévéra (2) - Bonaparte et la Roya en 1794 - La prise de Saorge - Le livre blanc de la transeuropéenne E74 - Manifestations pour la route du Col de Tende - Une randonnée au départ de Fontan.

**Au sommaire du n°29 :** Souvenirs de grands-pères de Libre et Olivetta - Dentelles du Piémont et de la Roya - La centrale électrique de Sospel - Les maisons d'abeilles de la Roya (1) - La "Stacada" de Breil 1994, images souvenirs.

**Au sommaire du n°30 :** Les maisons d'abeilles de la Roya (2) - Le tribunal militaire italien de Breil en 1943 - Penna, Piena, Olivetta-St. Michele - Roya-Bévéra Magazine - "Petite histoire" du Haut-Pays.

**Au sommaire du n°31 :** Le hameau de La Minière - "Neige et Merveilles" - Le Musée de La Minière - Clues et canyons de la Roya - Randonnée en Haute-Roya : La Pia - Bacialon - La "petite histoire" du Haut-Pays - Roya-Bévéra Magazine.

**Au sommaire du n°33 :** L'école de la Vievola : petite histoire ou grande nostalgie ? - Chemin de fer Nice - Breil : modernisation programmée - une approche de la haute montagne tendasque - Restauration de l'église et de la chapelle de Fontan - Roya-Bévéra Magazine.

**Au sommaire du n°34 :** Le champ de tir militaire de Sospel - Les maisons d'abeilles de la Haute Roya (3) - Deux grottes murées - A la découverte d'une forteresse monta-

gnarde - Les balcons de Marte - La "petite histoire" du Haut-Pays.

**Au sommaire du n°35 :** Numéro spécial consacré à la fête de la St. Eloi à Tende : La Confrérie de St. Eloi - Préparation et déroulement de la fête - St. Eloi : orfèvre, ministre, évêque - Les muletiers au Col de Tende - La St. Eloi vue par les enfants de l'école primaire de Tende.

**Au sommaire du n°36 :** Saorge : La chapelle de Castou, une page d'histoire - Evolution du nom de Sospel, de Cespedelli à Susper - A la découverte de la baisse de Peirafica fortifiée - Ouverture du Musée des Merveilles à Tende - Une promenade à la chapelle St. Sauveur de Tende - La "petite histoire" du Haut-Pays - Roya-Bévéra Magazine - Bibliographie.

**Au sommaire du n°37 :** Proverbes sospellois et du Haut-Pays - Tende 1734, état des âmes (recensement) de la population - Quand les "David" de la Roya défilent le "Goliath" génois - Promenade de Castérino à Rocca Cuna - Le pont Siphon de la Pointe Costera à Olivetta.

**Au sommaire du n°38 :** La fête médiévale de La Brigue - Loup, où es-tu ? - Vannerie sospelloise - Les caisses locales du Crédit Agricole - Randonnée en Valmasque - L'extraordinaire citadelle du Castel Tournou à Tende - Olivetta-St. Michele : nos moulins à l'huile.

**Au sommaire du n°39 :** Numéro spécial consacré au rattachement de Tende et La Brigue à la France : Historique de la section Tende - La Brigue - 1945-47 : deux années de transition - Auguste Boin, martyr tendasque - Reportage clandestin à Limone - De la guerre au rattachement - L'installation de la Poste française - Les armoiries de Breil et des familles breilloises - Le 50ème anniversaire - Randonnée au Mont Paracouerte - La chapelle de Granile (2) - Armand Oliviero - La Médiathèque Départementale des Alpes-Maritimes - "Petite histoire" du Haut-Pays - Roya-Bévéra Magazine.

**Au sommaire du n°40 :** Breil sur Roya : Les patronymes du Moyen-Age à nos jours - Sospel : Le syndicat cantonal d'agriculture - Tende : La confrérie des cordonniers - Moulinet : La chapelle de la Menour - La chapelle Ste Thérèse à Piène-Basse - Randonnée à Gauron et Granile.

**Au sommaire du n°41 :** Hymne à la Roya - "A Stacada d'Breil" - André Horb : un agent secret dans la Roya - Randonnée au Mont Bertrand - Morignole : une page d'histoire - Les atouts touristiques de Limone.

**Au sommaire du n°42 :** Les franchises douanières de Tende 1861-1940 - La chapelle de Granile (3) - L'école primaire Jean Moulin de Breil sur Roya - Un été de fête en Roya-Bévéra - La vidange du Lac des Mesches.

**Au sommaire du n°43 :** Sospel : Les élections de 1848-1849 - Les gravures des "Alpini" à Fontanalba - Fontan : Les enclos de la Cime de Causega - Tende : Une présence protestante au XIXème - Randonnées : le tour du rocher de Maima, itinéraires en Vallée des Merveilles - Breil : Les habitants des 12 quartiers en 1742 (1) - La Brigue : l'école primaire - L'Authion : images d'un Massif.

**Au sommaire du n°44 :** Les tremblements de terre, sujet tabou ? - Les sablières de Fontan - Le musée des Arts et Traditions Populaires du Château de la Causega à Fontan - Les habitants de Breil en 1742 (suite) - La vie dans les écoles du Haut-Pays (suite) - Les Lacs de Haute-Roya en couleurs - Le Haut-Pays en fête : Le programme complet des festivités de l'été - La Roya-Bévéra à l'affiche avec Gérard Klein, "L'insti", Vanessa Paradis et Daniel Auteuil "Une fille sur le Pont" - Nouvelles du Parc du Mercantour : 1979-1999 - Le parc du Mercantour à 20 ans - Le Chalet d'accueil de Castérino.

**Au sommaire du n°45 :** Le château des Lascaris à Vernante - Breil : Histoire du moulin de la Gravera - Sospel : La Société Mutuelle et Protectrice du Bétail - Le couvent de Saorge (conte) - les habitants des quartiers de Breil en 1742 (fin) - Une randonnée brigasque : le circuit de Stroup - La vie dans les écoles du Haut-Pays : Saorge - Quel avenir pour nos vallées ? Entretien avec M. Jean-René Garnier, Préfet des Alpes-Maritimes - Roya-Bévéra Magazine - Courrier des lecteurs - La "petite histoire" du Haut-Pays - Bibliographie.

**Au sommaire du n°46 :** La Gendarmerie en Roya-Bévéra de 1793 à nos jours - La "petite histoire" du Haut Pays - Dictons de la Roya et de la Vermenagna.

**Au sommaire du n°47 :** Les fresques de la chapelle de l'Annonciade à Tende - Le collège J-B Rusca à Tende - Les omelettes au miel de la Maglia - Randonnée en pays brigasque : La Brigue - Orméa - Tende et La Brigue : les paroisses contestées - Deux recettes de cuisine d'Olivetta - La vallée des Merveilles paradis de la flore - La "petite histoire" du haut-pays.

**Au sommaire du n°48 :** Une petite communauté protestante à Tende - Le loup : A chacun sa vérité - Le rapport Bracque - Le rapport Chevallier - Le loup en Piémont et en Suisse - Paroles de victimes - La défense du loup - Les interventions de l'Etat - Le coin des généalogistes.

**Au sommaire du n°49 :** Le charbon de bois à Sospel - Les 500 ans de la paroisse de Moulinet - L'édition régionale - Souvenirs d'enfance à Saorge - Les intempéries de l'automne - Roya-Bévéra Magazine - Courrier des lecteurs - La "petite histoire" du haut-pays.

**Au sommaire du n°50 :** Fontaines et lavoirs à Tende - La haute Roya isolée - Festivités et manifestations de l'été en Roya/Bévéra - Quatre Saorgiens morts pour la France - De Breil à Airole : Randonnée en Basse-Roya - Une recette de la Roya : "I Sugeli" - R/B Magazine - Courrier des lecteurs - La "petite histoire" du haut-pays.

**Au sommaire du n°51 :** Le débat sur l'intercommunalité - Nino, le berger de La Brigue - Saorge : Le sanctuaire Notre-Dame de Maurion - L'état des âmes de Sospel en 1753 - Deux randonnées en Haute-Roya - La Stacada d'Breil 2001 - Roya-Bévéra Magazine - Courrier des lecteurs - La "petite histoire" du haut-pays.

**Au sommaire du n°52 :** Sospel : Les gravures des chasseurs alpins - Le football dans la vallée de la Roya - Le débat sur l'intercommunalité - une randonnée originale d'Airole à Menton-Garavan - Les moines de Lérins dans la Bévéra - Le recensement agricole - La Brigue : l'art des linteaux - Roya-Bévéra Magazine - Courrier des lecteurs - La "petite histoire" du haut-pays.

**Au sommaire du n°53 :** Le train des Merveilles - Sospel : la chapelle du Sacré Coeur - La Brigue : Recettes aux herbes sauvages - Une invention de la Bévéra en 1848 - Breil : activités scolaires - Les merveilles des chapelles de Tende - Roya-Bévéra Magazine - Courrier des lecteurs - La "petite histoire" du haut-pays.

**Au sommaire du n°54 :** Les victimes de la 2ème Guerre Mondiale à Tende et à La Brigue - Curiosités sur la route de la Roya - Randonnées en Haute Roya - L'oratoire Notre-Dame des Grâces à La Brigue - Le festival d'Orgues de la Roya-Bévéra - Le football dans la Roya et la Bévéra - Roya-Bévéra Magazine - Courrier des lecteurs - La "petite histoire" du haut-pays.

**Au sommaire du n°55 :** Les sorcières de La Brigue - Les secrets des plantes - Les églises et chapelles de la Bévéra au XIXème siècle - Le règlement des transports au Col de Tende - Les écoliers de Breil à Castérino - Le football dans la Bévéra - Roya-Bévéra Magazine - Courrier des lecteurs - La "petite histoire" du haut-pays.

**Au sommaire du n°56 :** Le testament du Gouverneur de Tende - Les fortifications italiennes du Mont Lega - Sospel : la traque aux renards - La modernisation de la ligne Nice - Cuneo - Le Raid Hivernal du Mercantour - Magie Nocturne - Roya-Bévéra Magazine - Courrier des lecteurs - La "petite histoire" du haut-pays.

**Au sommaire du n°57 :** Les anciens noms des rues de Tende - Les orgues historiques des vallées de la Roya et de la Bévéra - Le chamois dans les Alpes Ligures - Les cadrans solaires de nos vallées - Généalogie : la famille Ipert de Breil-sur-Roya - Roya-Bévéra Magazine - Courrier des lecteurs - La "petite histoire" du haut-pays.

**Au sommaire du n°58 :** les surnoms des familles sospelloises - Les chapelles de Tende - Les costumes traditionnels de Haute-Roya - Fortification : la Croix de Cougoule à Breil - La mémoire d'un chasseur de champignons - Roya-Bévéra magazine - Courrier des lecteurs - La « petite histoire » du haut-pays - Les oratoires.

**Au sommaire du n°59 :** souvenirs des écoles de Sospel - Une chanson de la Haute-Roya - Sur les traces du pastoralisme d'altitude - L'Authion - Roya-Bévéra magazine - Courrier des lecteurs - La « petite histoire » du haut-pays - La Roy@ et la Bévér@ sur le net - Un tour chez nos confrères - Les bouquetins.

**Au sommaire du n°60 :** Sospel à l'heure des bombardements - Breil : hommage aux victimes des camps nazis - L'intercommunalité au XIIIème siècle - Les festivités en Roya-Bévéra - Souvenirs de Morignole - La porte de Nice à Tende - Autour du Bégo.

**Au sommaire du n°61 :** les 25 ans de la réouverture de la ligne Nice - Coni - L'intercommunalité dans la Roya - Souvenirs de guerre d'un Sospellois (1) - Les jouets d'autrefois - L'AS Roya et ses jeunes footballeurs - Une exposition des objets d'antan à Breil - Roya-Bévéra magazine - Courrier des lecteurs - La « petite histoire » du haut-pays - La Roy@ et la Bévér@ sur le net - Hivernales en Haute-Roya.

**Au sommaire du n°62 :** une étude ethnologique Vésubie-Roya-Bévéra en 1865 - Crota et casoun, une forme architecturale de la Roya - Des abeilles et du miel - L'intercommunalité dans la Roya (2) - Souvenirs de guerre d'un Sospellois (2) - Roya-Bévéra magazine - La « petite histoire » du haut-pays - Courrier des lecteurs - Granile.

**Au sommaire du n°63 :** Breil, l'adjutant de gendarmerie Delaire - De l'Authion à la Roya, la parole des murs - Souvenirs de Breil et Libre - Roya, le règne de l'eau - Une balade panoramique en face de Saorge - Roya-Bévéra magazine - La « petite histoire » du haut-pays - Courrier des lecteurs - La chapelle de Paspus.

**Au sommaire du n°64 :** Tende, l'avènement de l'électricité - Eté 2005, la Roya en fête - Limone, la station de ski se modernise - Murins, rhinolophes et autres chiroptères - Une randonnée dans la Bévéra autour du mont Grazian - Roya-Bévéra magazine - La « petite histoire » du haut-pays - Courrier des lecteurs - Scènes de campagne.

**Au sommaire du n°65 :** Col de Tende un espion dans le tunnel I - Tende et la Brigue, souvenirs de la guerre italo-turque en Libye - La maison du patrimoine brigasque - Objets inanimés avez-vous donc une âme ? (1) - Deux géants du ciel dans le Mercantour - Randonnée de Moulinet à Moulinet par le vallon d'Anjouanin - Vallée de la Roya, des communications difficiles - Roya-Bévéra magazine - La « petite histoire » du Haut Pays - Neige à l'Authion.

**Au sommaire du n°66 :** Sospel, les règlements communaux de 1854 (1) - Une reconnaissance militaire de Fontan à Vintimille en 1862 - Les anciens hameaux brigasques - Balade de Tende à Castérino - Le bois des Navette, zone forestière de Tende - Roya-Bévéra magazine - La « petite histoire » du Haut Pays - L'AS Roya en tournoi - Fleurs de la Haute Roya.

**Au sommaire du n°67 :** Projet de décharge à Piène Haute - Sospel, les règlements communaux de 1854 (2) - La brebis brigasque dans l'histoire - Abeilles, éperviers et ours - Balade aux monts Peirevieille et Torrage - Objets inanimés avez-vous donc une âme ? (2) - Roya-Bévéra magazine - La « petite histoire » du Haut Pays - Oiseaux du Mercantour.

**Au sommaire du n°68 :** Sospel, les règlements communaux de 1854 (3) - Saorge, la redoute des Forche d'Eza - Restauration de l'église de Berghe - Fontan, le temps des souvenirs - « La Magistra », souvenirs d'une institutrice à Berghe - Randonnée de La Brigue à Ormea - Fleurs du printemps à l'Authion - Roya-Bévéra magazine - La « petite histoire » du Haut Pays - Deux livres d'auteurs de Breil.

**Au sommaire du n°69 :** Breil, un épisode historique méconnu - De Tende au Portugal, dona Vataça Lascara - Breil, les casernes de La Giandola - Tende et La Brigue, images du rattachement - Images des Baroquiales de Sospel et de la fête médiévale de La Brigue - Roya-Bévéra magazine - La « petite histoire » du Haut Pays - Courrier des lecteurs - La Roy@ et la Bévér@ sur le net - Berghe Inférieur.

Les numéros 1, 2, 3, 4, 7, 12, 21, 24, 25, 26 et 32 sont définitivement épuisés.

#### PRIX DE VENTE DES ANCIENS NUMEROS :

Les n° 5 et 6 .....	prix en librairie 2,29 € - Par correspondance 3,00 €
Les n°8, 9, 10, 12 à 17....	prix en librairie 2,75 € - Par correspondance 3,50 €
Les n°18 à 20, 22 à 24 ..	prix en librairie 3,05 € - Par correspondance 3,80 €
Les n°11, 27 à 31, 33, 34	prix en librairie 3,81 € - Par correspondance 4,60 €
Le n°35 .....	prix en librairie 5,34 € - Par correspondance 6,10 €
Les n°36 à 43 .....	prix en librairie 4,27 € - Par correspondance 5,00 €
Les n°44 à 49 .....	prix en librairie 4,57 € - Par correspondance 5,30 €
Les n°50 à 52 .....	prix en librairie 5,00 € - Par correspondance 5,50 €
Les n°53 à 70 .....	prix en librairie 6,00 € - Par correspondance 6,50 €

Edition ROYA / BEVERA : Abonnement pour 6 n° à paraître : 25,00 €

## PROMO 50 %

- A partir d'une commande de 2 numéros anciens, nous prenons à notre charge les frais de port (appliquer les prix des vente en librairie).

- A partir d'une commande de 6 numéros anciens, frais de port gratuits et remise de 50 % sur le prix des numéros !

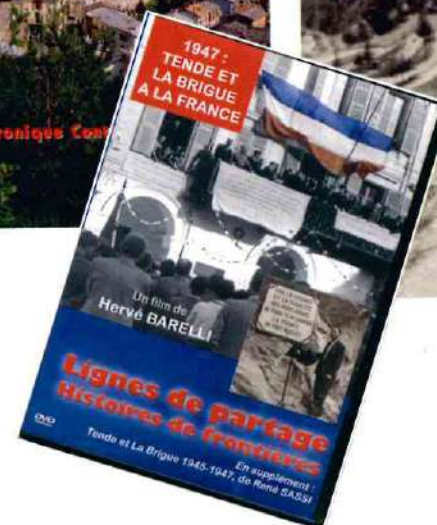
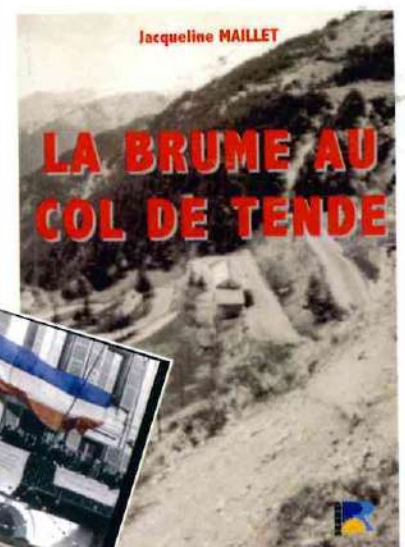
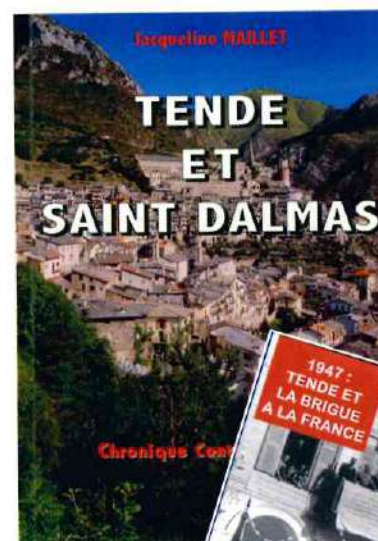
## BIBLIOGRAPHIE (suite des pages 2 et 29)

◆ **TENDE ET SAINT-DALMAS**, par Jacqueline Maillet, aux Editions Serre. Un livre de 136 pages, format 14,5 x 20,5 cm. L'auteur, résidant une partie de l'année à St.Dalmas, a rédigé une chronique de l'histoire contemporaine de ce hameau et de Tende, dans un récit émaillé de témoignages et d'anecdotes.

◆ **LA BRUME AU COL DE TENDE**, par Jacqueline Maillet, aux Editions Serre. Un livre de 110 pages, format 14,5 x 20,5 cm. Le premier roman policier dont l'action se situe de nos jours dans la vallée de la Roya !

Ces deux ouvrages, publiés de manière artisanale il y a quelques années et déjà signalés dans la rubrique bibliographique du « Haut Pays », viennent d'être réédités. Ils sont en vente 20 euros les deux ensemble franco de port aux Editions du Cabri.

◆ **LIGNES DE PARTAGE, HISTOIRES DE FRONTIERES**, par Hervé Barelli et René Sassi, aux Editions Serre. Ce film vidéo DVD en langue française, d'une durée totale de 50 minutes, comporte une première partie de 30 minutes réalisée en 1997 à l'occasion du cinquantième du rattachement de Tende et La Brigue à la France. Un « bonus » de 20 minutes a été réalisé à partir d'images inédites, tournées en 1945 et 1947 dans les villages de Haute Roya par un amateur brigasque, René Sassi (1909-1992). En vente 20 euros franco de port aux Editions du Cabri.





## Neige aux MERVEILLES

par Jean-Louis MEYTRAL

*Voici quelques belles images hivernales ramenées d'une randonnée à skis de La Minière (centre Neige et Merveilles) au refuge CAF des Merveilles. C'était à la fin février 1996 : reverrons-nous un prochain hiver les sommets de la Haute Roya sous un tel manteau blanc ?*

*Haut gauche : retour au refuge des Merveilles.  
Haut droite : refuge du Parc du Mercantour.  
A gauche : dans le vallon de la Minière.  
Bas gauche : au dessus du lac de la Minière.  
Ci-dessous : maison du Parc du Mercantour près du lac de la Minière.*

